CPPAP N°0917G82135

l'école émancipée

MAI/JUIN 2022
6 EUROS

N° 95

REVUE SYNDICALE ET PÉDAGOGIQUE - PARAISSANT DEPUIS 1910

STRIKE POPULAIRE !

DOSSIER : GUERRE EN UKRAINE
P. 16-25

- Guadeloupe : entre crises et mobilisations p. 8-9
- École : libéralisation sans fin p. 10-11
- Cellule de veille FSU contre les violences sexistes et sexuelles p. 32

Recrutement des enseignant·es : sauve qui peut !

PHOTO : D. R.

Avec la publication des résultats d'admissibilité aux concours des premier et second degrés est apparue au grand jour la désaffection pour les métiers de l'enseignement. Non seulement les postes ouverts ne couvrent pas les besoins pour la rentrée prochaine, mais encore un nombre croissant d'académies et disciplines n'arrive pas à trouver des candidat·es ! Ainsi, cinq académies, dont les trois franciliennes, ont moins d'admissibles que de postes (à Versailles, c'est même un admissible pour trois postes…). Même chose en mathématiques, allemand, lettres classiques et même en physique-chimie (tous les résultats ne sont pas parus à l'heure où cet article est écrit). Cette très forte baisse des candidatures s'explique par un fait conjoncturel : avec le recul d'un an du concours, les candidat·es potentiel·les de cette année (master 2) sont les mêmes que l'an dernier (quand ils et elles étaient en master 1). Mais entre-temps, une grande partie d'entre elles et eux a eu le concours 2021 ou s'est détourné du métier. Cette situation conjoncturelle s'ajoute à la baisse des candidatures visible depuis plusieurs années, qui témoigne d'une désaffection pour le métier enseignant et pour le concours. Cela fait plusieurs années que certains concours ne font pas le plein. Les faibles salaires, les conditions de travail dégradées, le fait que la population ait désormais conscience des difficultés du métier et des faibles marges de manœuvre des enseignant·es pour faire réussir leurs élèves détournent les jeunes diplômé·es du métier. Qui plus est, avec un bac + 5 , il est permis de viser des activités mieux payées et peut-être moins déconsidérées…

Le résultat est qu'une très forte crise est à prévoir à la rentrée. Les nouveaux postes non pourvus s'ajouteront aux déficits d'enseignant·es déjà visibles dans certaines écoles ou établissements (certaines classes ont passé des semaines sans prof de technologie ou de mathématiques !). Déjà, les rectorats peinent à recruter des contractuel·les dans certaines zones ou disciplines. Et ces personnels n'hésitent plus à démissionner devant les difficultés objectives qu'ils et elles rencontrent, alors que le statut limite ces défections et protège les usager·es, autant que les personnels ! Il est peu probable que les *job dating* comme celui de l'académie de Versailles suffisent à régler le problème…

Autre crainte, les emplois d'alternant·es proposés aux étudiant·es des instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) ne sont pas tous occupés, alors que les rectorats comptent sur ces moyens d'emploi pour la rentrée. Et certains Inspé manquent de candidat·es à l'entrée en master pour l'an prochain.

Bref, le scénario qui se dessine est celui d'un manque de personnels aussi criant que celui à venir cet été dans les hôpitaux et services d'urgence. Pour cela, la FSU et ses syndicats doivent se tenir prêts : nous devons bien entendu continuer à revendiquer des mesures de moyen terme nécessaires à la revalorisation du métier (hausse franche de salaires, baisse du temps de travail, amélioration générale des conditions). Mais il faut aussi défendre des mesures d'urgence, comme par exemple des concours exceptionnels supplémentaires à l'automne, et se préparer à construire la mobilisation pour les obtenir. ●

M. D.

ABONNEZ-VOUS, RÉABONNEZ-VOUS :

- Abonnement individuel et structure syndicale : 33 €.
- Abonnement tarif réduit (revenus inférieurs à 1 700 euros) : 22 €.
- Abonnement de soutien : 55 € ou plus…
- Abonnements multiples : ajouter 11 € par exemplaire supplémentaire.

JE M'ABONNE POUR :

❒ un an
❒ deux ans (multiplier par 2 le montant de l'abonnement)

VOUS POUVEZ PAYER VOTRE ABONNEMENT :

➠ par carte bancaire sur le site de l'*ÉÉ*
http://www.ecoleemancipee.org

➠ par chèque à l'ordre de :
l'École Émancipée c/o Nicolas Walczak,
25 A rue de Lepinseck 57600 Forbach

Par renouvellement automatique SUR LE SITE !

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Nicolas BENIES, 29, rue Bellevue 14000 CAEN

ÉQUIPE DE RÉDACTION : Dominique ANGELINI, Claire BORNAIS, Antoine CHAUVEL, Mary DAVID, Bernard DESWARTE, Bruno DUFOUR, Adrien MARTINEZ, Véronique PONVERT, Sophie ZAFARI, Laurent ZAPPI

COMPOSITION ET MISE EN PAGE : *École Émancipée*
CONCEPTION GRAPHIQUE : Eric MONTELLO
IMPRESSION : L.IMPRIME
20-22, rue des Frères Lumière. 93220 Neuilly-sur-Marne.

L'*École Émancipée*, tendance de la FSU, a aussi un site :
www.ecoleemancipee.org

Tribune libre, notre revue est ouverte à des débats. Nous utilisons l'écriture inclusive, sans obligation pour des contributeurs·trices extérieur·es.

Vos réactions, vos suggestions d'articles sont à envoyer à Bernard Deswarte, e-mail : **bernard.deswarte@gmail.com**

Pour paraître dans le prochain numéro, les articles doivent être envoyés avant le 5 juin 2022.

Le n° 94 de la revue de mars-avril 2022 a été tiré à 2800 exemplaires.

PHOTO DE COUVERTURE : D. R.

SOMMAIRE

P. 2 : Recrutement des enseignant·es : sauve-qui-peut !
P. 3 : Édito

SOCIÉTÉ

P. 4 et 5 : Macron : « Nous tous », mais surtout les puissant·es
P. 6 et 7 : Extrême droite : le danger croît, combattons-le
P. 8 et 9 : Guadeloupe : entre crises et mobilisations

ÉDUCATION

P. 10 et 11 : École : libéralisation sans fin
P. 12 et 13 : La précarité pérennisée des assistant·es d'éducation
P. 14 : *Les six de Pasteur*, casser les collectifs et faire peur
P. 15 : Enfants scolarisée·es et familles sans-papiers. Accueillons-les !

DOSSIER : P. 16 à 25
GUERRE EN UKRAINE

SYNDICALISME

P. 26 et 27 : Un nouveau congrès, de nouveaux défis pour le SNUipp-FSU
P. 28 et 29 : Quelles convergences pour l'unification syndicale dans l'éducation ?
P. 30 : Rapprochement du syndicalisme de transformation sociale en actes

INTERNATIONAL

P. 31 : Élection présidentielle en Colombie

FÉMINISME

P. 32 : Cellule de veille FSU contre les violences sexistes et sexuelles
P. 33 : La construction de la grève féministe en Loire-Atlantique

CULTURE

P. 34 : Comment fait-on pour changer le monde ? Sensibilité franco-algérienne
P. 35 : Un auteur à découvrir. Coup d'État manipulé ?

P. 36 : Chronique de campagne 6

Mobilisé·es dans la rue et dans les urnes

Une campagne ne fait pas l'autre, heureusement ! Après une précampagne présidentielle jalonnée de débats parfois nauséabonds quant à l'idéologie véhiculée et souvent très médiocres sur le fond des propositions, les élections législatives peuvent rebattre les cartes : les forces de gauche et écologistes ont conclu un accord qualifié d'historique et cette Nouvelle Union populaire, écologique et sociale (Nupes), peut conduire, à l'Assemblée, à un nouveau rapport de forces plus favorable, voire majoritaire.

Dès le premier tour de la présidentielle, un bloc de gauche autour de la candidature de Mélenchon a émergé face à l'extrême droite et au néolibéralisme. Cette dynamique a su rassembler une partie de la jeunesse et a beaucoup compté dans l'électorat populaire, ce qui est très positif. L'esquisse d'une forme de recomposition politique à gauche sur une ligne de rupture d'une union en vue des législatives est incontestablement un atout pour notre camp social.

D'abord, parce que c'est porteur d'espoir. L'espoir de pouvoir arrêter, enfin, ce rouleau compresseur néolibéral.

Cette volonté de surmonter les clivages pour affronter, sur des bases communes et radicales, les candidat·es d'extrême droite et du néolibéralisme peut l'emporter dans les urnes et éviter au monde du travail, comme à l'ensemble de la population, de subir à nouveau cinq ans de destruction des acquis sociaux. C'est un appui politique pour mener des batailles syndicales, construire des mobilisations et faire avancer nos revendications.

Même s'il faut éviter toute naïveté et tout enthousiasme débridé, cet accord est une bonne nouvelle. La question est donc de savoir ce que le syndicalisme de transformation sociale peut faire, dans une telle situation, pour favoriser une dynamique électorale qui aide les revendications du mouvement social tout en préservant l'indépendance syndicale. Mais indépendance n'est ni indifférence, ni neutralité !

Comme par nos mobilisations en amont des présidentielles et notre appel fédéral à ne pas voter pour les candidat·es d'extrême droite ou néolibéraux·ales, notre syndicalisme a un rôle à jouer durant cette nouvelle séquence électorale pour convaincre les salarié·es de se saisir du bulletin de vote pour infliger une défaite politique à l'extrême droite et au libéralisme.

Dans tous les cas, quel que soit le résultat au soir du 19 juin, notre syndicalisme continuera de mobiliser les salarié·es dans les luttes futures. Soit pour imposer la réalisation et l'amélioration d'une plate-forme de rupture avec le néolibéralisme, soit pour empêcher les politiques de régressions sociales. Un exemple édifiant : exiger l'immédiateté de la retraite à 60 ans, la fin de la décote et mener la bagarre pour les 37,5 annuités plutôt que les 40... ou mener la bagarre pour éviter la retraite à 65 ans avec décote et allongement du nombre de trimestres. On voit bien que ce n'est pas tout à fait la même chose !. ●

MARY DAVID

Macron : « Nous tous », mais surtout les puissant·es

Réélu par dépit, pour contrer l'extrême droite, les quelques mesures annoncées par Macron lors de son semblant de campagne laissent entrevoir de nouvelles attaques sociales et aucune mesure à la hauteur des défis environnementaux. La gauche et le mouvement social se trouvent face à la responsabilité d'un changement en profondeur.

Le slogan de campagne « Nous tous » laisse volontairement de côté la moitié de l'humanité. Ce n'est pas un oubli, c'est un des « détails » qui constituent un bilan de Macron fait de mépris, d'arrogance et d'agressions diverses envers une partie de la population. Bilan qui a conduit à une véritable détestation, et à la quasi-certitude que Macron ne changerait pas. C'est donc sous le signe d'une défiance ancrée que s'ouvre ce second quinquennat.

Le président-candidat n'a pas daigné faire campagne : quelques annonces cependant ont laissé apparaître les axes forts de réformes prévues, celle des retraites notamment. Quant aux autres questions, celle du pouvoir d'achat et de l'écologie, elles lui ont été imposées au cours des débats, et les réponses qu'il apporte ne sont pas les bonnes.

En 2019 déjà, le gouvernement avait tenté d'imposer une réforme rejetée par une très large majorité des Français·es. Le puissant mouvement social qui en a découlé a provisoirement eu raison de la réforme, « suspendue » pendant la crise sanitaire. Macron renoue avec une réforme des retraites, mais le projet n'est plus le même : plutôt qu'une retraite à points, il s'agit de repousser pour toutes et tous l'âge du départ légal à 65 ans, avec une entrée en vigueur progressive, certes, mais dès 2023. Elle pourrait être présentée au Parlement dès cet été. Le candidat n'ayant pas accepté de débattre, il n'a eu aucune contradiction et n'a pas non plus répondu aux questions qu'un tel projet suscite. C'est en effet une mesure très impopulaire, pour ce qu'elle contient de régressions, d'injustices et pour la brutalité de son application. Elle fait l'unanimité contre elle au niveau des organisations syndicales. En repoussant l'âge légal de départ, ce sont les classes populaires qui vont payer le plus lourd tribut d'une telle réforme : qu'adviendra-t-il des travailleur·euses qui ne sont plus en emploi après 55 ans (nombre qui s'élève à 1,4 million, soit 11% selon la Dress 2015) et qui vivent déjà sous le seuil de pauvreté ? De celles et ceux qui ont des carrières longues, pénibles ? Des carrières incomplètes, des entrées tardives dans l'emploi ? Cette réforme, censée économiser 9 milliards d'euros d'ici 2027, plongerait des pans entiers de la population dans la pauvreté. Les différents rapports du Conseil d'orientation des retraites (COR) anticipent pourtant un retour à l'équilibre des régimes de retraite (sous l'effet des évolutions démographiques) : il s'agit donc bien pour Macron d'une réforme avant tout idéologique. Réforme qui fait d'une pierre deux coups : affaiblir la protection sociale, et mettre au cœur de son action la « valeur » travail.

Travailler plus et plus longtemps, sans « gagner plus » (et même l'inverse)

En parfait héritier de Sarkozy (qui lui conseille, semble-t-il, une partie de sa ligne politique), Macron s'approprie les mots d'ordre de la droite. Maître mot d'un projet politique, le travail est opposé à un prétendu assistanat : il suffit de « *traverser la rue* » pour trouver un emploi… Les chiffres du chômage, affichés en baisse, semblent confirmer cette vision simpliste et mensongère de l'accès à l'emploi (« quand on veut, on peut ») alors que la moindre qualité de l'emploi est passée sous silence : quid du travail partiel imposé, des quelques heures travaillées dans le mois qui font baisser

mécaniquement les chiffres du chômage, mais ne permettent pas aux travailleurs et travailleuses de vivre décemment ? Quid de la précarité endémique, des CDI limités dans le temps (CDI de chantier par exemple) ? Quid des allocataires de l'assurance chômage rayé·es des statistiques (qui sont autant de chômeur-euses en moins) et qui n'ont pas pour autant retrouvé d'emploi ?

Après la contre-réforme de l'assurance chômage, tout juste entrée en vigueur et dont les effets néfastes sur le revenu des privé·es d'emploi ne va pas tarder à se faire sentir, une autre entend réunir Pôle emploi, les missions locales, l'Agence pour la formation professionnelle des adultes (Afpa), en un guichet unique rebaptisé « France Travail » : un seul guichet pour poursuivre dans le sens du contrôle renforcé des chômeur·euses, dans la baisse de leurs droits et du montant de leurs allocations. Cette politique de guerre sociale, initiée dès 2017 avec la baisse des aides personnalisées au logement, se poursuit : partant du principe qu'aucun droit n'est acquis de façon inconditionnelle, et toujours avec le soupçon d'un gaspillage de ce « *pognon de dingue* », Macron remet en question les droits essentiels et s'en prend aux plus fragiles. Pendant la campagne, il a défendu l'idée de conditionner l'obtention du revenu de solidarité active (RSA) à l'exécution d'un travail gratuit, reprenant à son compte la très vieille idée que les « assisté·es » étaient surtout victimes de paresse et que l'enjeu principal était de les forcer à travailler. *Vae victis* ! (Mort aux vaincu·es). Mais s'il existe des heures de travail disponibles pour être effectuées par les bénéficiaires du RSA, pourquoi ne pas les embaucher réellement pour faire ce travail ?

Inflation et pouvoir d'achat, les mauvaises réponses

La question des salaires est essentielle, le mouvement syndical l'a posée comme centrale depuis des mois (et ce, avant l'inflation et la guerre en Ukraine), elle a donné lieu à des luttes parfois victorieuses dans les entreprises et a irrigué la fin de la campagne électorale : elle s'est imposée avec force alors même que les problématiques chères à l'extrême droite (la sécurité, l'immigration..), relayées par la droite et les membres du gouvernement, avaient envahi pendant des mois l'espace médiatique. La paupérisation de pans entiers de la population, sous l'effet conjugué de l'inflation et en particulier de la hausse du prix de l'énergie et des transports, a mis au centre des débats la question du pouvoir d'achat. Une revalorisation du Smic et des minimas sociaux s'impose. Si Macron prétend répondre à cette problématique, il ne le fait que partiellement. Il privilégie un pouvoir d'achat immédiat et éphémère, à la revalorisation – durable – du salaire. Disant vouloir « *redonner du pouvoir d'achat* », il applique une politique libérale pur jus : diminuer les impôts sur la succession (ce qui profite aux plus riches), éliminer la redevance audiovisuelle (qui garantit l'indépendance des médias) c'est, pour lui, redonner du pouvoir d'achat. Au lieu de contrôler les prix, de revaloriser salaires et pensions (et donc de proposer une solution de long terme), il empile des mesures pour limiter et amortir la hausse des prix : le chèque inflation, la prime carburants. Dans les entreprises, les « primes Macron » viennent « compenser » ponctuellement l'inflation pour les salarié·es : avec la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises, une fois de plus, ce sont les plus grandes entreprises qui tirent parti des cadeaux consentis. Dans la fonction publique, la ministre a dû annoncer en mars ce que le gouvernement avait jusque-là exclu : le dégel du point d'indice. Sans autre précision sur la hauteur de l'augmentation, ni sur la temporalité de l'événement, elle a cependant annoncé l'ouverture de négociations. Pour 5 millions de fonctionnaires qui n'ont connu quasiment aucune augmentation depuis plus de dix ans, il s'agit d'une absolue nécessité.

Parmi les questions essentielles qu'a imposées la campagne électorale, il y a l'écologie : si Macron s'est senti obligé de verdir son discours, les inconnues sont importantes en ce qui concerne la réalité d'une politique sérieuse en la matière d'écologie : il y a fort à parier que se poursuivra une politique des « petits pas » incompatible avec l'urgence environnementale, comme l'est la relance nucléaire annoncée. Alors qu'il faudrait mettre en place des mesures à la hauteur des alertes du Giec, travailler sur l'isolation, sur la rénovation des logements, sur le développement de l'éolien et de la production d'énergies renouvelables et s'engager résolument dans la bifurcation écologique, avec ce que cela implique de dimension sociale, rien ne se profile en ce sens, la mesure de l'urgence n'est pas prise.

Mais cette question, comme les précédentes, pose un autre problème de taille : de quel mode de gouvernance les politiques mises en place vont-elles dépendre ? On se souvient de la convention citoyenne sur le climat, des grands débats et autres consultations, vidées de leurs substances ou, comme le syndicalisme a aussi fait les frais, d'un «dialogue social» réduit à une concertation. Qu'en sera-t-il ? La gouvernance procédera-t-elle par ordonnances, et à coups de 49.3, ce que n'exclut pas B. Le Maire à propos de la réforme des retraites ?

La réponse à ces questions dépend aussi de la vitalité du mouvement social : la légalité de l'élection de Macron ne lui donne pas pour autant la légitimité à laquelle il aspire. Président élu par « dépit », pour contrer l'extrême droite, avec un taux d'abstention record, il n'emporte pas l'adhésion de la population. Si les forces progressistes de rupture avec le néolibéralisme parviennent, grâce à un projet d'union, à empêcher Macron d'avoir une majorité à l'Assemblée, il s'agira d'un appui incontestable pour faire gagner les revendications de notre camp social. Quoi qu'il en soit, la responsabilité du syndicalisme de transformation sociale est importante, il lui faut rassembler ces colères, activer les résistances et construire le mouvement social à même de lutter contre les projets de destruction de la protection sociale, d'affaiblissement des services publics et empêcher que se poursuive la dégradation de notre modèle social. ●

VÉRONIQUE PONVERT

Extrême droite : le danger cr

Pour le deuxième scrutin présidentiel consécutif, la candidate issue de l'extrême droite est arrivée au second tour de l'élection. Rassemblant plus de 13 millions de voix, elle pèse plus que jamais dans le débat électoral. Ce succès interroge et, plus encore, oblige le mouvement syndical de transformation sociale à prendre ses responsabilités.

Les chiffres sont incontestables. Avec une progression de 500 000 voix entre le scrutin de 2017 et celui de 2022 (7 678 000/8 109 000), et ce, malgré la présence d'un candidat « sur sa droite » (Éric Zemmour), Marine Le Pen et le Rassemblement national progressent au premier tour, arrivant en tête dans 42 départements. Au second tour, malgré une abstention très forte, ce sont presque 3 millions de voix supplémentaires que le RN engrange. Loin d'un simple vote de colère, c'est bien une extrême droite en capacité de prendre le pouvoir qui a fini d'émerger. Même si le vote barrage a encore fait son office au second tour, MLP termine avec 8 points supplémentaires par rapport à 2017.

Plutôt qu'un vote « d'ouvrier·es déclassé·es », il est intéressant de comprendre que l'ancrage territorial du RN recoupe désormais la question de la France dite « périphérique », celle des villages et petites et moyennes villes. En effet, les quartiers populaires où résident beaucoup de la population « racisée » se sont prononcés majoritairement pour la candidature de Jean-Luc Mélenchon. Le rapport classique « vote ouvrier/vote RN » mérite donc d'être appréhendé de façon un peu plus complexe. Il faudrait plutôt parler de « vote populaire » aux multiples facettes.

Sylvie Tissot, dans une recension du livre de Violaine Girard *Le vote FN au village* en donnait des éléments de compréhension qui, à l'aune des résultats d'avril dernier, prennent tout leur sens : « *Loin des élites à laquelle elle sait ne pas appartenir, dont elle ne partage aucun goût, notamment culturel, cette fraction des classes populaires se situe aussi à distance des plus précarisés. La stigmatisation médiatique et politique des « cités », des « assistés », des « immigrés » ou encore des « musulmans » ne cesse, nous rappelle Violaine Girard, d'alimenter cette conscience sociale singulière.* »[2]

Il est important de comprendre qu'après la crise des Gilets jaunes, après les mobilisations autour du passe sanitaire, c'est autour des questions de relégation territoriales, salariales, d'accès aux services publics ou encore au logement et à la propriété, que se jouent un grand nombre de choses. Et la construction, depuis des années, d'un ennemi intérieur fantasmé, renforcé par les crises migratoires, les attentats donnent une assise extrêmement forte aux discours excluant sur ces territoires.

Le rôle du quinquennat Macron

Ce vote ne saurait néanmoins être déconnecté du bilan du quinquennat Macron.

Entre casse de toutes les solidarités et notamment des services publics, régression globale du pouvoir d'achat, stigmatisation des quartiers populaires et des populations musulmanes, le mandat du « président des riches » a renforcé la désespérance sociale, le sentiment de relégation tout en continuant à fracturer la société sur des bases ethniques et religieuses. Qui plus est, la centralité sur la fin de la campagne des questions de salaires/pourvoir d'achat, notamment liées à la hausse des prix de l'énergie et à l'inflation ont pu peser dans un vote sanction anti-Macron

Mais ce n'est pas la seule caractéristique du pouvoir macroniste. Comme l'écrit Ludivine Bantigny, il y a une rupture avec un contrat social, déjà fort mis à mal : « *Aujourd'hui, le pouvoir ne gouverne plus par le consentement. Au nom de l'état d'urgence généralisé dû au terrorisme ou à la crise sanitaire, il se tourne de plus en plus vers des formes de répression, comme on l'a vu avec les gilets jaunes contre lesquels environ 1 000 peines de prison ont été prononcées. On a affaire à un bonapartisme néolibéral qui s'appuie sur la tradition historique française de l'homme fort qui détient l'essentiel des pouvoirs.* »[3]

Face à cette politique désastreuse, la tentation de « renverser la table » en utilisant celle qui n'a jamais été aux affaires gouvernementales et en passant par pertes et profits son ancrage à l'extrême droite est forte . Il est clair que la perte des solidarités de classe favorise ce type de raisonnement.

La victoire de la dédiabolisation ?

A fortiori quand, chemin faisant, le pari de la dédiabolisation de Marine Le Pen fait son œuvre (« Marine, Marine… »). L'arrivée d'un Zemmour, qui agrège quand même plus de 2,5 millions de voix, ne peut être prise comme un épiphénomène. Il est l'expression d'une extrême droite radicale qui ne se reconnaît plus dans le vote lepéniste qui se serait écarté de ses « fondamentaux » : interdiction totale du voile dans l'espace public, mise en place d'un ministère de la remigration, théorie

oît, combattons-le

PHOTO : THOMAS COEX / AFP

du grand remplacement… Ces excès, qui n'en sont pas, participent de la stratégie globale rendant acceptable les propos de celle qui serait moins « excessive ». Pourtant, l'analyse profonde du programme du RN ne montre aucune inflexion par rapport aux fondamentaux. La préférence nationale est toujours la pierre angulaire d'un discours présentant les immigré·es comme responsables et boucs émissaires des maux de la société. Pour Marine Le Pen, elle doit s'appliquer dans l'accès à l'emploi ou aux logements… Concrètement, cela voudrait dire environ un million de personnes expulsées de leurs logements et la mise au chômage de plus d'un million de salarié·es. Véritable lubie de Marine Le Pen, la laïcité est aussi complètement dévoyée et instrumentalisée afin de stigmatiser et d'exclure la population musulmane, et notamment les femmes, de l'espace public et scolaire. Elle laisse volontairement planer l'idée mensongère d'une « propagande islamiste » omniprésente qu'elle prévoit d'interdire au « cinéma, dans la presse, comme à l'école ». Mais, pour Marine Le Pen, la question laïque se résume surtout à une obsession : le voile. Sa proposition est simple : le supprimer de tout l'espace public. Son positionnement de second tour était assez clair sur cette question : une politique raciste et islamophobe, mais rendue désormais acceptable, y compris par des *mass media*, transformés en médias d'opinions, où chroniqueur·euses condamné·es pour incitation à la haine raciale s'expriment sans retenue aucune.

PHOTO : FRANCOIS MORI/AP/SIPA

Partout faire reculer l'extrême droite

Au-delà de la nécessaire lutte syndicale contre les idées haineuses de division raciale, les organisations syndicales doivent s'atteler à un autre chantier. Un des principaux axes de campagne de Marine Le Pen est sa volonté de se placer du côté des classes populaires. Ces dernières ont souffert du quinquennat précédent en voyant leur pouvoir d'achat s'effondrer par la stagnation des salaires et la hausse du coût de la vie. Aidée dans son discours par la politique d'Emmanuel Macron qui a clairement favorisé les plus riches, Marine Le Pen n'a pour autant pas tracé, au travers de son programme, un chemin nettement plus profitable à la majorité de la population. Sur la question salariale, Marine Le Pen se limite, en effet, à une annonce non financée (+3 % pour les enseignant·es) et à laisser aux entreprises le soin d'augmenter le salaire de leurs employé·es… et ce, au bénéfice d'un allégement de cotisations. Ce qui revient à diminuer les rentrées fiscales servant à financer les services publics. La seule annonce qui permettrait de façon directe d'augmenter le pouvoir d'achat des Français·es est la baisse de la TVA sur l'énergie. Cette mesure, plus que contestable du point de vue écologique et qui serait appliquée sans distinction de niveau de revenus, n'est accompagnée d'aucune autre pourtant nécessaire : rien sur l'augmentation immédiate du Smic, rien sur le dégel du point d'indice, rien sur une baisse de la TVA sur les produits de première nécessité… Et pour cause ! Marine Le Pen n'adopte aucune mesure de justice sociale via une fiscalité de taxation des plus riches. Son programme ne dit rien sur le rétablissement de l'ISF, la taxation des dividendes ou des flux financiers ; au contraire, elle entend bien poursuivre la baisse des impôts de production des entreprises. Le projet de Marine Le Pen est une imposture sociale. Il appartient au mouvement syndical de porter, partout, la contradiction autour de l'aspect antisocial du Rassemblement national, tout en développant ses propres revendications.

Le mouvement syndical doit marcher sur ses deux jambes. Peser de tout son poids sur les choix des salarié·es dans les urnes en déconstruisant le programme de la droite macronienne et de l'extrême droite. Et, se mettre en ordre de marche, pour, par la construction de la lutte unitaire, redonner espoir dans l'action collective, au service de la majorité. Lutter contre l'extrême droite et le libéralisme autoritaire qui en fait le lit ne pourra se faire que dans un cadre rassemblé, unitaire, sans exclusive. ●

ANTOINE CHAUVEL

PHOTO : WASSILA BELHACINE AVEC AFP

1) *Le vote FN au village : trajectoires de ménages populaires*, Violaine Girard, 2017, Éditions du Croquant
2) https://lmsi.net/Comprendre-pour-combattre
3) https://www.lecourrierdelatlas.com/le-pouvoir-ne-gouverne-plus-par-le-consentement-ludivine-bantigny/

Guadeloupe : entre crises et mobi

Les récentes mobilisations qui ont secoué les Antilles françaises ont été plutôt incomprises sur le territoire hexagonal. De façon récurrente, des crises balaient ces territoires et posent des questions structurelles. Ketty Citronnelle, secrétaire départementale du SNPES-PJJ/FSU Guadeloupe et secrétaire adjointe de la FSU Guadeloupe, donne quelques éléments de compréhension.

✔ *Quelle est la situation sociale sur l'île ?*

La Guadeloupe connaît depuis longtemps une crise économique, sociale, sociétale préoccupante qui s'est amplifiée avec la crise sanitaire. Avec l'obligation vaccinale à laquelle une grande majorité de la population refusait de se soumettre, des problématiques récurrentes ont refait surface : un chômage massif dans la jeunesse (60 % des 16-25 ans) lié à un déficit total de formation, l'exode massif des jeunes diplômé·es en l'absence de toute perspective d'insertion professionnelle, l'empoisonnement des sols par le chlordécone et la potentielle non-reconnaissance de la responsabilité de l'État dans ce scandale (le dossier pourrait se clore sur un non-lieu), une crise de l'eau potable liée à la vétusté d'un réseau de canalisations rongé par les fuites, l'inorganisation des transports collectifs…

Globalement, l'île est dans une situation de « crise permanente » due à une économie sous-développée avec le recours massif à l'importation pour combler les besoins de la population et l'absence d'industrie. Les « cultures coloniales » de la canne à sucre et de la banane, destinées à l'exportation, sont privilégiées au détriment d'une production locale diversifiée. À cela s'ajoutent des scandales environnementaux récurrents, la vie chère et l'augmentation de la précarité qui font qu'un quart de la population vit à ce jour sous le seuil de pauvreté.

Ces différents enjeux se mêlent et constituent un cocktail explosif, résultat de choix politiques, économiques et sociaux inadaptés souvent faits depuis Paris. À l'image de notre volcan la *Soufrière*, la situation sociale est une véritable poudrière qui sommeille mais qui risque de s'embraser à n'importe quel moment.

Cette tension sociale permanente est palpable. Ici ou là des contestations collectives inattendues, plus ou moins dures, longues et violentes surgissent. La mobilisation des entrepreneurs du BTP et des transports, avec blocage et paralysie totale de l'île en est un exemple récent (février 2021). C'est aussi le cas de la mobilisation des marins pêcheurs avec blocage du chenal d'entrée du port de marchandises durant plusieurs jours (juin 2021).

Depuis sept mois environ, cette situation sociale est exacerbée par le conflit qui oppose le collectif composé d'organisations syndicales, politiques, culturelles et de la société civile au gouvernement français autour de l'obligation vaccinale. Ce conflit a donné lieu au mouvement social de fin d'année avec des barrages, des blocages de l'île durant plusieurs jours et des violences urbaines perpétrées par une jeunesse en grande difficulté, désœuvrée, imprévisible.

Aujourd'hui, la tension n'est pas retombée, la mobilisation s'est poursuivie en se durcissant car le collectif n'a jamais été reçu par les autorités compétentes représentant les pouvoirs locaux ou nationaux pour négocier les réponses à leurs revendications. Loin de l'apaisement, ce sont indifférence et mépris qui prédominent pour tenter d'éteindre toute contestation sociale avec répression policière et judiciaire à l'encontre des militant·es des organisations et des syndicats, du monde du travail et de la jeunesse. On a ainsi pu voir des interventions violentes sur des piquets de grève et lors des manifestations, des arrestations mais aussi des poursuites judiciaires, des procès et même des incarcérations

PHOTO : D. R.

lisations

jusqu'en Hexagone avant tout jugement. C'est le cas des jeunes appelés « *les grands frères* ».

Assez logiquement, les professionnel·les de la santé, du médico-social, du paramédical ainsi que les pompiers demeurent les plus mobilisé·es car en « première ligne » vis-à-vis de l'obligation vaccinale. Ce sont des centaines d'entre elles et eux qui ont vu leur contrat de travail suspendu, ce qui signifie l'exclusion sociale pour ces pères et mères de famille ainsi que pour leurs enfants : sans revenus ni moyens de subsistance, ils et elles viennent grossir le lot de précaires de la région.

✔ *En quoi cette situation est-elle spécifique ?*

La crise sociale actuelle n'est pas simplement conjoncturelle, il faut la recontextualiser dans une perspective sociohistorique. La Guadeloupe est toujours administrée comme une colonie. La transformation de la colonie en département visée par la loi de la départementalisation de 1946 n'a pas atteint ses objectifs. L'égalité promise par la République est une désillusion tant les inégalités et les difficultés sociales persistent. Au-delà de la question des *békés*, descendant·es des premiers colons, qui concentrent toujours pouvoirs et richesses, les droits de la population ont été bafoués durant des décennies dans de nombreux domaines : accès à la santé, accès à l'emploi, aides sociales, logement décent…

Par ailleurs, de nombreuses politiques dérogatoires sont légitimement ressenties comme reléguant les habitant·es des Antilles en citoyen·nes français·es de seconde zone traité·es avec mépris : la chlordécone autorisée ici jusqu'en 1993 alors qu'interdite en métropole en 1990, les épandages aériens de pesticides, interdits en Hexagone en 2009 et autorisés localement jusqu'en 2015… Les exemples sont légion et ne manquent pas d'alimenter le sentiment de relégation.

Dès lors, il n'est pas surprenant que le rapport au droit, à la loi, aux autorités, particulièrement les plus éloignées, soit profondément dégradé et produise une contestation sociale collective plus forte et virulente que partout ailleurs. La méfiance généralisée à l'égard des autorités étatiques et locales est extrêmement prégnante et constitue le terreau de crises sociales endémiques.

✔ *Face à cela, comment s'organise plus largement le mouvement social ?*

Les syndicats sont très présents et occupent une place primordiale dans le mouvement social. Depuis toujours, ils ont organisé les travailleuses et travailleurs de façon très large. L'histoire sociale de l'île est marquée par plusieurs grandes grèves, dont celle de mai 1967[1], mouvement social tragique qui s'est soldé par un nombre inconnu de morts (mais probablement entre 80 et 100), dont un leader syndicaliste. Ces événements dramatiques n'ont bénéficié à ce jour d'aucune excuse officielle malgré l'enquête d'une commission menée par Benjamin Stora. C'est un peu un événement fondateur dans lequel les syndicats ont pris toute leur place. Plus récemment, les syndicats étaient fortement impliqués au sein du LKP (*lyannaj kont pwofitasyon*, Collectif contre l'exploitation outrancière en français). C'est encore le cas aujourd'hui au sein du collectif opposé à la loi du 5 août 2021 rendant obligatoire la vaccination.

Face aux problématiques du territoire auxquelles est confrontée quotidiennement la population, face à l'absence de réponses concrètes et pérennes des autorités locales et aux défaillances de l'État, les syndicats organisent la contestation – des travailleur·euses, des chômeur·euses, des précaires, de la jeunesse désœuvrée etc. – et construisent la mobilisation en vue d'obtenir des réponses aux problèmes essentiels du quotidien des Guadeloupéen·nes : l'emploi, l'éducation, la santé, le développement économique… Parallèlement, les fortes mobilisations génèrent des mouvements de résistances culturelles et de solidarité qui renforcent un processus de prise de conscience de l'identité guadeloupéenne au sein de la population. Ainsi, les luttes syndicales apparaissent comme un rempart contre le système néocolonial.

✔ *Quelle place prend la question politique des rapports de l'île avec la métropole dans le mouvement social ?*

L'affirmation identitaire est un des ressorts de la mobilisation. En Guadeloupe, la défense de l'identité culturelle est un puissant vecteur fédérant toutes les couches sociales. La question statutaire est centrale. Le mot « autonomie » a été lâché par le gouvernement lors de la crise sociale de novembre 2021. Le mouvement social est traversé par cette question. Au travers de ces questionnements, le rapport entre le monde politique et le monde syndical est sûrement encore plus complexe que dans l'Hexagone. Les divergences sont nombreuses eu égard aux sensibilités politiques qui traversent le mouvement syndical et il est parfois compliqué d'articuler la question de la défense immédiate des intérêts matériels de la population et la question du statut de l'île et de ses habitant·es. Tout ceci est souvent mêlé et les divergences d'appréciations politiques impactent le mouvement social en fonction aussi des « constructions » propres à chaque organisation. La FSU n'a pas la même histoire ni les mêmes champs de syndicalisation que la CGTG ou que l'UGTG qui reste l'organisation majoritaire sur l'île et qui a ouvertement pris le parti, depuis sa création, de l'indépendance de la Guadeloupe.

Au-delà de ces différences d'appréciation, tout le monde s'accorde à dire que le statu quo actuel n'est plus gérable : de nouveaux rapports avec Paris pour une émancipation économique et politique de la Guadeloupe sont incontournables. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE CHAUVEL

1) Lire à ce propos « *MÉ 67 - Mémoire d'un événement* » ; Raymond Gama et Jean-Pierre Sainton.

École : libéralisation sans fin

Si vous n'avez pas aimé la saison 1, vous n'aimerez pas plus la saison 2. Les acteurs et actrices ne seront peut-être pas les mêmes, mais le scénario reste inchangé. Insensible à l'échec patent de la politique éducative menée depuis 5 ans et qui est pour une très large part connivente avec celles menées depuis le début des années 2000, Macron entend la répéter, avec les mêmes obsessions, ou finir de la déployer.

PHOTOS : D. R.

« *Vous avez des enseignants qui, pendant le Covid, étaient là, se sont occupés de vos enfants, ont envoyé des devoirs, les corrigeaient, appelaient pour savoir. Il y a des enseignants qui ont fait leur travail comme il se devait. Puis il y a des enseignants, ça existait aussi, qui ont disparu. Ils sont tous payés aujourd'hui de la même manière parce que le système est un peu hypocrite. Ils sont réfugiés derrière un égalitarisme* ».

Le 17 mars dernier, le candidat Macron, entamait sa campagne en tirant à boulets rouges sur les enseignant·es. Alors que le ministère de l'Éducation nationale a été particulièrement carent dans sa gestion de la crise sanitaire, alors que le traitement de ses conséquences scolaires n'a fait l'objet d'aucun mot, la responsabilité en est imputée à ces premiers de corvées scolaires qui ont tenu le système éducatif à bout de bras tout au long de la crise.

Car l'objectif de la politique éducative formulée par Macron durant sa campagne n'est pas de panser une école malmenée par près de vingt ans de politiques libérales et d'un sous-investissement chronique, deux ans de crise sanitaire et cinq ans de Blanquer. Il est de poursuivre les objectifs énoncés en 2017 lors de sa première campagne, déployer les réformes qui n'ont pas pu l'être à la fin du quinquennat précédent, poursuivant l'œuvre de libéralisation de l'école.

Rémunération des personnels individualisée

12 milliards d'euros par an. C'est l'investissement supplémentaire annoncé par le président pour « faire de l'éducation une priorité ». Face à l'état délabré du système scolaire du fait des logiques austéritaires, celles-ci ne sont plus défendables. La crise sanitaire est aussi venue montrer que le libéralisme était capable d'assumer l'intervention financière de l'État. Néanmoins, l'effort reste très mesuré : si la France consacrait la même part de son PIB à la Dépense intérieure en éducation (DIE) qu'en 1996, le budget consacré à l'éducation serait plus élevé de 25 milliards d'euros. Et cet «effort» ne permettra pas le financement des dédoublements des classes en 6e et 2de sans redéploiement des moyens.

Six milliards seront consacrés à l'augmentation de la rémunération des enseignant·es, avec une hausse de 10 % pour tout·es. Là encore, on est loin du compte : un·e enseignant·e allemand·e en début de carrière gagne 4 638 euros bruts contre 2 253 pour un·e enseignant·e français·e, soit un différentiel de 2 385 euros bruts mensuels ! Fonctionnaires de catégorie A, les enseignant·es, qui ont un niveau bac +5, ont également une rémunération inférieure de 35 % à celle des autres cadres de la fonction publique. Rien ou peu pour les autres personnels, dont les AESH.

Par contre, place est faite à l'individualisation des rémunérations : l'augmentation « *pourra aller jusqu'à 20 % pour celles et ceux qui adoptent les méthodes les plus innovantes* », a déclaré Macron. « *Travailler plus, pour gagner plus* ». Vieille rengaine.

Parmi ces missions supplémentaires, il y a « *le remplacement des profs absents, ça doit être une obligation, le suivi individualisé des élèves, l'accompagnement sur le temps périscolaire. Pour les enseignants en place je propose un nouveau contrat. On augmente leur rémunération s'ils sont prêts à changer leur organisation. Toutes les nouvelles embauches sont sur la base de ces nouveaux contrats* », explique E. Macron. « *On va payer mieux ceux qui sont prêts à faire plus d'efforts. Parce que faire des républicains, ça ne commence pas le matin à 9 heures pour s'arrêter à 17 heures, quatre ou cinq jours par semaine.* »

Autonomie et évaluations

Cette individualisation des rémunérations n'est pas nouvelle : les REP+ connaissaient la part variable de leurs primes. Elle constitue un outil supplémentaire d'une gestion managériale des carrières enseignantes permise par la disparition des cadres paritaires.

Et c'est bien l'objectif. Preuve en est l'annonce par Macron de la généralisation dans le premier degré de l'expérimentation marseillaise inaugurée à la rentrée 2021. En réponse à l'état délabré du bâti

scolaire marseillais, il avait conditionné l'octroi de financements à l'entrée dans un protocole induisant une transformation majeure des missions de la direction d'école, avec sa participation à la nomination des enseignant·es sur des postes profilés. La généralisation de cette expérience, « laboratoire de liberté et de moyens » d'après lui, rapproche de fait la direction de l'appareil hiérarchique. Et cette liberté et cette autonomie tant vantée, ce sont celles de la hiérarchie, pas celles des personnels.

Dans la même veine, le candidat Macron entend rendre public le résultat des évaluations lancées au début du quinquennat, pour que les familles puissent comparer les écoles entre elles. Cela s'articule avec la généralisation des évaluations des écoles sous l'égide du Conseil d'évaluation de l'école, instaurée par la loi dite d'école de la confiance, mais dont les effets apparaissent aujourd'hui. Dans un rapport récent, ce conseil, qui entend rompre avec l'organisation scolaire actuelle en faisant la promotion de regroupement d'écoles (dans la lignée des EPLESF), met en place une autoévaluation sous contrôle et une évaluation externe par le biais d'une équipe composée d'IEN mais aussi de directeurs·trices d'école, personnels de direction, inspecteurs·trices du second degré, cadres administratifs, conseillers·ères pédagogiques, et enseignant·es.

Avec les conclusions du Grenelle visant au déploiement d'une gestion des ressources humaines de proximité, permise par le renforcement d'un échelon hiérarchique intermédiaire, des moyens importants sont mis pour contrôler les pratiques professionnelles

Le renforcement de la ségrégation scolaire

Car le nœud est bien là : il faut faire plier les personnels pour qu'ils et elles soient les acteurs·trices de la ségrégation dans notre système scolaire. Alors que la recherche démontre que le resserrement sur lesdits fondamentaux, pour une partie des élèves, comme l'individualisation des parcours et des apprentissages, participent de l'augmentation des inégalités scolaires, Macron reprend de nouveau ces objectifs à son compte.

Le second degré avait, dans le début de campagne, motivé l'intervention de Blanquer et d'un député LREM, demandant l'abandon du collège unique au profit d'un collège commun. Macron rend plus explicite la transformation attendue : « *On va réussir à faire venir dans les collèges les entreprises pour mieux orienter les enfants* », explique-t-il.

Le lycée professionnel est présenté comme une des grandes réformes de son nouveau quinquennat. Macron veut « *faire entrer davantage les entreprises* » dans les lycées professionnels en « s'inspirant » de la réforme de l'apprentissage et augmenter de 50 % les périodes de stages des lycéens. À rebours d'une unification du système scolaire où la réflexion sur les savoirs nécessaires pour répondre aux crises climatique et sociale serait centrale, c'est à la logique court-termiste du monde économique qu'il répond. La mise en place « *d'un outil de gestion des compétences qui sonne la fin de l'hégémonie des diplômes* », enterre les diplômes professionnels et obère les possibilités de poursuite d'études qualifiantes.

En augmentant le temps consacré à l'entreprise, la réforme conduira mécaniquement à diminuer d'autant les savoirs non légitimés par les diktats économiques, qui prennent pourtant une place importante dans le cursus général. Quand on sait que les enfants de cadres ne représentent que 7 % des élèves de lycée professionnel et les enfants d'ouvriers, 36 %, on voit la guerre sociale que le président entend poursuivre sur le terrain scolaire.

Pour une école émancipatrice

Au final, si Macron avait la possibilité de mener sa politique, on assisterait à une mise en concurrence généralisée des personnels entre eux et elles, des écoles entre elles… Le tout sous le regard de parents réduits à des consommateurs de services scolaires. Mais, avec des parcours scolaires socialement différenciés dès le primaire, c'est surtout l'exacerbation du caractère ségrégatif de notre système éducatif qui est visé, dans un triste bégaiement d'un 50 % d'une classe d'âge à bac – 3 et 50 % à bac + 3.

À l'heure où les urgences climatiques et sociales se font de plus en plus palpables, nous ne pouvons plus nous permettre d'avancer d'un pas supplémentaire dans une logique libérale mortifère. Il faut imposer au plus vite des réformes permettant de définir la contribution scolaire à une transformation du monde démocratique, émancipatrice, égalitaire et écologique. ●

ADRIEN MARTINEZ

La précarité pérennisée des assista

L e 3 mars dernier était publié au Journal officiel un article de loi modifiant radicalement le statut des assistant·es d'éducation (AED) : iels pourront désormais obtenir un CDI après six ans de service. Il ne s'agit pas, et de loin, de la première modification des conditions d'emploi et de recrutement de ces personnels dont la fonction a été créée il y a moins de vingt ans.

PHOTO : LE TÉLÉGRAMME/KATELL BRÉLIVET

À Lorient, des assistant·es d'éducation ont manifesté, avant de rendre visite aux lycées Dupuy-de-Lôme, Colbert et Marie-Le-Franc.

De circulaires en décrets, certaines des modifications du statut des assistant·es d'éducation ont précisé des points oubliés ou laissés de côté quand le gouvernement a décidé de détruire le statut bien plus protecteur – et coûteux – de maître·sse d'internat-surveillant·e d'externat (MI-SE). D'autres ont consisté à se baser sur une des fonctions les plus précaires de l'Éducation nationale pour en créer de nouvelles tout aussi précaires et mal rémunérées. Des assistant·es pédagogiques (AP) et assistant·es éducation technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (AED-TICE) aux AED en préprofessionnalisation et aux assistant·es de prévention et de sécurité (APS) en passant par les auxiliaires de vie scolaire (AVS) accompagnant·es des élèves en situation de handicap (AESH), les catégories de contrats d'AED se sont multipliées pour recruter au rabais des personnels nécessaires dans l'école et former des enseignant·es à moindre coût (et sur le tas). Dans ce contexte, la possibilité pour les seul·es contractuel·les qui n'y avaient pas droit d'obtenir un CDI semble *a priori* une amélioration significative pour les nombreux et nombreuses collègues qui vont en bénéficier.

À première vue, c'est bien le cas : la fin de la peur du non-renouvellement chaque année, de l'obéissance contrainte au chef·fe d'établissement qu'elle induit et la sécurité de l'emploi (même si l'on sait la place du CDI dans la fonction publique d'État)… sont des changements voulus et réclamés par beaucoup de collègues et de militant·es depuis longtemps. Mais les AED méritent mieux qu'un article de deux lignes dans une loi. Iels méritent mieux qu'une décision prise sans débat de fond par le législateur pour calmer la grogne de personnels justement mobilisé·es depuis plusieurs années face à leurs conditions de travail et de rémunérations très dégradées ainsi qu'à la gestion déplorable de la pandémie, qui a particulièrement mis à mal les services de vie scolaire. Iels méritent une réflexion approfondie sur leurs conditions de travail et les revendications à mener pour les améliorer.

AED est de moins en moins un job étudiant

À l'origine, la durée de contrat des AED était limitée à six ans sans possibilité d'obtenir un CDI car, en tant qu'héritière des MI-SE, cette fonction était vue comme un job étudiant. Mais dans les faits, l'embauche d'étudiant·es est de plus en plus difficile loin des centres urbains et universitaires. De plus, la quotité horaire bien plus importante qu'à l'époque des MI-SE ne permet plus de travailler en tant qu'AED sans mettre en péril la réussite universitaire. Sans oublier les effets plus que pervers du recrutement local combiné au manque de moyens de recrutement : face à des candidat·es étudiant·es qui bénéficieraient d'une petite décharge horaire et d'autres non-étudiant·es, certains établissements privilégient désormais l'embauche des seconds pour avoir des agent·es plus souvent présent·es dans leur

nt·es d'éducation

établissement. Tout cela a conduit à une baisse continue de la proportion des étudiant·es parmi les AED. Aujourd'hui, un peu moins d'un·e AED sur trois est étudiant·e et c'est en grande partie cette évolution qui a progressivement conduit à l'idée d'un CDI.

La CDisation : une fausse bonne idée pour les AED

Avec le CDI, les AED risquent à moyen terme de voir s'établir des hiérarchies au sein de l'équipe vie scolaire. Si déjà aujourd'hui les plus anciens AED se voient souvent confier plus de responsabilités que celles et ceux qui viennent à peine d'être recruté·es, on peut imaginer que le fossé va se creuser. Comment en effet ne pas envisager, par exemple, que les chef·fes d'établissement, qui ont déjà pris l'habitude de consulter les CPE sur les (non renouvellements, élargissent cette consultation aux AED présent·es dans l'établissement depuis très longtemps ? Par ailleurs, les collègues occupant leurs fonctions de manière pérenne ne verraient pas leurs conditions de travail s'améliorer pour autant : iels devront toujours effectuer près de 42 heures de service par semaine, auront toujours un salaire qui restera probablement très proche du minimum de la fonction publique, devront cumuler des missions éducatives et administratives si vagues dans leurs définitions qu'on continuera à leur demander de faire tout ce que les autres personnels de l'Eple ne font pas et aussi certaines des tâches qui reviennent normalement à ces autres personnels… L'exemple des AESH a bien montré que le passage au CDI n'est en rien une garantie contre la précarité.

Enfin, la pérennisation de la fonction d'AED va mécaniquement amener à une augmentation progressive de leur moyenne d'âge qui aura un impact non négligeable sur les élèves. Les jeunes AED, notamment les étudiant·es, ont toujours eu une relative mais réelle proximité avec les élèves qui pouvaient échanger avec iels d'une autre manière qu'avec aucun autre acteur de la communauté éducative. Il s'agit là d'un atout non négligeable pour l'exercice de leurs missions éducatives. Cette proximité et les échanges très importants pour le bien-être des élèves qui en découlent, peuvent être possibles avec des AED plus âgé·es, mais elle paraît tout de même plus difficile à concevoir quand les élèves peuvent identifier les AED à leurs parents ou grands-parents plutôt qu'à leurs grands frères ou grandes sœurs.

La CDisation : cheval de Troie contre le statut et les fonctions de CPE

Les CPE verront aussi leur quotidien professionnel bouleversé. À court et moyen termes, le changement de statut de certain·es AED va les amener à voir leur fonction d'éducateur·rices, formé·es et reconnu·es, glisser vers des fonctions de managers, c'est-à-dire bien loin des idéaux éducatifs qui ont amené nos collègues à devenir des CPE. À plus long terme, le risque est même bien plus important : la disparition progressive du corps des CPE ! Vu la tendance des différents gouvernements libéraux à vouloir réduire les dépenses publiques, le risque est réel qu'avec des AED ayant une grande ancienneté et connaissant parfaitement l'établissement, l'on voie des postes de CPE fermés et la gestion de la vie scolaire confiée à des AED CDIsé·es, en lieu et place des CPE. Le risque de fermeture progressive des concours de CPE existe : la disparition d'un corps recruté à bac+5 et bénéficiant d'un réel statut ainsi que d'une carrière en plusieurs grades, au profit d'agent·es recruté·es sans diplôme autre que le bac, et rémunéré·es en conséquence, engendrerait effectivement des économies notables. Mais comme chaque économie dans la fonction publique, elles ne pourront que s'accompagner d'une dégradation du service rendu dans les services de vie scolaire.

PHOTO : D. R.

Alors, que revendiquer pour les AED ?

Sans nier tous les côtés positifs pour les collègues qui vont obtenir un CDI, dont la relative sécurité dans l'emploi qui n'est pas le moindre, les écueils sont donc nombreux. Mais ils le sont depuis la création des AED, dont la précarité est telle que le CDI, faute de la résoudre, ne ferait que la pérenniser.

Les revendications que porte le Snes et la FSU depuis près de vingt ans pour améliorer les conditions d'emploi et de travail des AED restent une des solutions les plus pragmatiques pour surmonter tous ces écueils. Mais surtout elles permettent de porter l'idée d'une école qui ne se contenterait pas d'offrir des emplois précaires à vie, mais qui serait émancipatrice et ambitieuse, permettant à chacun·e de se former et de s'élever.

Le retour à un statut d'étudiant·e-surveillant·e avec une gestion rectorale permettrait d'évacuer les problèmes évoqués plus haut liés au recrutement local par les chef·fes d'établissement. Il doit s'accompagner d'un système d'affectation et de mutation qui évitera de délaisser les établissements isolés et éloignés.

Pour rendre la fonction plus attractive, il est indispensable d'augmenter le niveau de rémunération des AED et les décharges horaires accordées aux étudiant·es qui sont très insuffisantes aujourd'hui. Pour compenser les affectations dans les établissements éloignés des centres de formation, ces décharges de service doivent également être progressives et s'accompagner d'une prise en charge des frais de déplacement.

Afin de pouvoir accomplir leur mission éducative, les AED doivent voir leurs missions réglementaires précisées afin de ne pas empiéter sur celles d'autres personnels et de les protéger des abus managériaux.

Toutes et tous les AED, et notamment celles et ceux qui sont déjà en poste sans être étudiant·es, doivent pouvoir bénéficier d'une valorisation de leur expérience professionnelle, notamment avec des VAE dont le système universitaire doit généraliser et faciliter la prise en compte.

Les AED qui ne sont pas aujourd'hui étudiant·es doivent bénéficier des mêmes avantages en termes de décharge horaire, de congé pour révision et examens… pour se former afin d'obtenir une meilleure fonction, un meilleur statut, que ce soit dans ou en dehors de l'Éducation nationale. ●

GEOFFREY SERTIER

Les six de Pasteur, casser les collectifs et faire peur

Début avril, la DSDEN du 93 décidait de muter *« dans l'intérêt du service »* six collègues de l'école Pasteur à Saint-Denis. Marie-Hélène Plard, cosecrétaire du SNUipp-FSU 93, revient sur l'histoire de cette décision scandaleuse, son sens politique et la résistance qui se construit.

PHOTO : D. R.

✔ *Peux-tu nous retracer l'histoire de ce qu'on appelle maintenant « les 6 de Pasteur » ?*

L'école Pasteur à Saint-Denis est une école de 19 classes, située en REP+, en cité éducative. Elle bénéficie d'une équipe très stable, ce qui est un atout dans ces écoles de quartiers difficiles où le lien avec les familles est primordial. Cette équipe est attachée à la mission émancipatrice de l'école et fortement engagée dans une pédagogie au service des élèves.

Le directeur académique a décidé de profiler tous les postes de ce type sur le département. En septembre, c'est une collègue, titulaire depuis trois ans seulement, sans expérience de direction, qui est nommée.

Cette directrice se révèle vite incapable de remplir sa mission et des manquements importants sont observés : pas de tableau d'organisation des services, pas de mise en place des projets d'accueil individualisé… Les élections de parents d'élèves devront même être annulées. Refusant le soutien de l'équipe, elle prend le parti de « s'imposer » par autoritarisme ce qui provoque une alerte à la circonscription… qui soutient la directrice.

Les collègues adjoint·es remplissent donc des fiches santé et sécurité au travail (SST) pour obtenir des pistes de solution *via* le CHSCT. Au vu du nombre, cela déclenche une enquête administrative en décembre. L'administration aurait dû traiter des dysfonctionnements de l'école depuis la rentrée. Mais les questions posées aux collègues ont tourné autour des pratiques, du collectif… rien à voir avec le sujet ! Néanmoins, confiant·es, les collègues ont joué le jeu, annotant les verbatims et les signant.

En janvier, cette directrice est interviewée par un journal d'extrême droite dans lequel elle incrimine l'école et l'équipe. Les collègues et les syndicats alertent le Dasen et le rectorat ce qui provoque son déplacement et son remplacement. En février, c'est une vidéo, qui cible aussi Sud Éducation et le SNUipp-FSU, qui sort. Des numéros de téléphone sont visibles. Les collègues déposent une main courante et demandent la protection fonctionnelle. Suite à ces événements, l'enquête administrative perd tout son sens. Par ailleurs, depuis l'arrivée d'un nouveau directeur, l'école refonctionnait normalement.

Début mars, c'est le coup de massue : six collègues sont convoqué·es pour lecture du dossier professionnel en vue d'un déplacement dans l'intérêt du service. L'enquête n'est à ce jour pas disponible. Le seul élément accessible est le relevé de conclusion qui parle *« d'enfants en danger »*, d'une *« école qui ne fait plus partie des territoires de la République »* et cela pour des collègues très bien noté·es par leur hiérarchie, y compris lors d'inspections ayant eu lieu pendant la période incriminée ! Si ces fautes étaient avérées, cela devrait relever d'une commission disciplinaire, choix que ne fait pas la DSDEN. Parce que nous pensons que le dossier est vide.

✔ *Dès lors, que reproche-t-on vraiment à cette équipe ?*

En fait, ce qu'on leur reproche c'est d'avoir un conseil des maîtres qui fonctionne, un vrai collectif de travail, d'être ce que qu'on appelle « une bonne équipe ». Et de porter des valeurs pour l'école publique. Mais pas seulement.

Reconnaître que l'équipe a raison serait un désaveu institutionnel du mode de recrutement et d'affectation alors qu'il est promu par le ministère.

C'est surtout la volonté d'une administration qui se voudrait toute puissante vis-à-vis de des résistances notamment aux injonctions modalités d'activités pédagogiques complémentaires, APC, évaluations nationales). Auparavant, malgré ces désaccords, l'administration reconnaissait la valeur professionnelle de ses agent·es, particulièrement sur un territoire comme le 93, dans sa globalité. On change totalement de paradigme : ce qui compte pour être un·e bon·ne enseignant·e c'est de faire les APC dans un moule, faire passer les évaluations… le reste est complètement occulté. C'est un nouveau type de management, absolument radical… et inadmissible.

✔ *Comment cette histoire va-t-elle se terminer ?*

Dès que cette affaire a explosé, les collègues de l'école se sont mis en grève. Le soutien de l'intersyndicale départementale est total. À noter néanmoins l'absence de Force ouvrière qui soutient la directrice : comme quoi la question des valeurs et du statut hiérarchique dans les écoles ne semble pas poser tant de souci à cette organisation.

La pression médiatique, avec le soutien d'élu·es et la mobilisation réussie juste avant la fin des vacances, n'ont pour l'instant pas fait reculer la DSDEN. Une bataille juridique s'engage en parallèle. À la rentrée le 8 mai, nous nous réunirons de nouveau pour proposer d'autres perspectives. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTOINE CHAUVEL

Enfants scolarisé·es et familles sans papiers. Accueillons-les !

Le thème 4 du congrès de la FSU de Metz pointait RESF comme un militantisme de terrain, unitaire et qui avait souvent des résultats concrets. Le réseau éducation sans frontières (RESF) est né en 2004 pour œuvrer à la régularisation des sans-papiers scolarisé·es. Il s'occupe principalement de la régularisation, mais aussi des questions de logement induites par la situation de précarité des sans-papiers. Nous avons à partir des exemples havrais et toulousain fait le point de l'activité du RESF.

Nous étions plusieurs dizaines devant l'école Michoun de Toulouse pour soutenir la famille du jeune Omer Ali scolarisé dans cette école. Son père, militant kurde de Turquie, venait d'être arrêté lors d'un contrôle de routine à un péage d'autoroute et immédiatement envoyé en centre de rétention en vue de son expulsion. La LDH, la Cimade, la FCPE, la FSU, Solidaires, le Cercle des voisins (association de soutien aux sans-papiers qui regroupe les riverain·es du centre de rétention) et des militant·es LFI ou NPA étaient présent·es.

Même mobilisation au Havre où la sous-préfète est une des autorités qui envoie le plus d'OQTF[1] et d'IRTF[2] sur le territoire métropolitain. Édouard Philippe, maire et ancien Premier ministre, a rejeté la responsabilité de cette situation sur la sous-préfecture. C'est l'une des caractéristique de la lutte pour la régularisation : les autorités se défaussent les unes sur les autres, ce qui donne lieu à un dédale de démarches incroyable. RESF, pour les familles d'enfants scolarisé·es, et la CIMADE fournissent un appui logistique très important aux familles pour effectuer ces démarches.

À Toulouse et au Havre, la question du logement des sans-papiers est aiguë car de nombreuses familles sont expulsées des centres d'accueil des demandeurs d'asile Cada et dirigées vers le 115 qui est saturé. Au Havre, 18 jeunes scolarisé·es dorment régulièrement à la rue !

Un réseau de mobilisation

L'essentiel de la mobilisation a lieu au plus près des établissements scolaires avec les parents d'élèves – la FCPE est très engagée – et des personnels de l'éducation. À Toulouse, pendant le confinement, une campagne *Déconfinons leurs droits* a mis en visibilité la situation des sans-papiers et des enfants scolarisés. Elle s'est prolongée par des petits-déjeuners réguliers devant des établissements scolaires, pour faire signer la pétition pour la régularisation. Cette campagne a redynamisé fortement le réseau : la FSU31 a organisé un stage spécifique sur l'organisation du soutien des familles sans papiers d'enfants scolarisés. Ce stage a rassemblé plus de 50 participant·es et permis la rencontre des militant·es qui animent le RESF des différentes écoles du département, de faire le point sur les droits, les démarches et d'échanger sur les différentes façons de mobiliser la communauté éducative.

Au Havre, le RESF intervient dans les établissements pour distribuer du matériel, sensibiliser et mobiliser la population, comme devant l'école Paul Éluard, très fortement impliquée.

Dans les deux villes, des rassemblements se tiennent devant les préfectures et sous-préfectures pour mettre la pression sur l'État pour qu'il régularise les sans-papiers. C'est l'occasion de belles mobilisations unitaires autour de RESF. Ces mobilisations permettent de faire avancer favorablement certains dossiers et d'obtenir des régularisations.

Bien entendu, toutes ces initiatives trouvent leur place dans les mobilisations plus larges comme les marches des sans-papiers ou la campagne *Notre pays s'appelle Solidarité*.

Du commun pour faire vivre les solidarités

Ces actions, parce qu'elles mobilisent les écoles, les parents d'élèves, les personnels ont un impact médiatique important et rendent visibles les conséquences humaines dramatiques pour des milliers de familles. Elles ont permis de faire participer au mouvement de solidarité des personnes qui ne se seraient probablement pas mobilisées pour la régularisation. Les médias locaux – France3, *Paris-Normandie* ou *la Dépêche* – vont sur place et réalisent des reportages qui montrent concrètement la dureté de la politique migratoire française et européenne.

Le cinéma Utopia de Tournefeuille dans la banlieue de Toulouse a organisé une avant – première du film *La Brigade* en invitant RESF et les associations Tournefeuille sans-papiers, le Cercle des voisins. Ce fut l'occasion de présenter les photos de Ben Art'Core réalisées pour la campagne sur le net de *Déconfinons leurs droits*.

La récente question de l'accueil des réfugié·es ukrainien·nes a reposé largement la question de l'accueil de tou·tes les réfugié·es et rappelé qu'il y avait de nombreux pays en guerre avec nécessité de ne pas faire de tri. RESF est un élément central de cette mobilisation et la FSU est essentielle pour faire vivre et animer ce réseau irremplaçable. ●

BERNARD DESWARTE ET ALAIN PONVERT

1) Obligation à quitter le territoire français.
2) Interdiction de retour sur le territoire français.

PHOTO : RESF / 31

PREN
LE PA
DU P

PHOTO : D. R.

Lancée le 24 février, la guerre de Poutine contre l'Ukraine, annoncée comme fulgurante, se poursuit depuis plus de dix semaines notamment en raison de la résistance ukrainienne. Comme l'analyse Claude Serfati, cette guerre témoigne de l'impérialisme de la Russie, mais le soutien logistique et militaire accru des États-Unis et de ses alliés de l'Otan est en train d'ouvrir une nouvelle phase, faisant de l'Ukraine le terrain d'un affrontement inter-impérialiste sur la durée.

L'invasion russe provoque d'immenses souffrances pour la population ukrainienne : des milliers de civil·es tué·es, des villes et des infrastructures essentielles détruites, des millions de réfugié·es, un exode tel qu'il suggère un génocide. Les bombardements russes ont déjà causé de graves pollutions : eaux contaminées, incendies et fuites radioactives. Et la menace environnementale la plus importante réside dans le risque nucléaire. En dehors des menaces sur les réacteurs nucléaires ukrainiens, la question de l'emploi d'armes nucléaires tactiques se banalise dans le débat public en Russie, ce qui ne peut qu'accentuer les inquiétudes, dans une situation d'enlisement relatif de l'armée russe. Là-bas comme ici, la lutte pour l'interdiction des armes nucléaires doit revenir au premier plan.

L'escalade vers une guerre totale ?

L'ombre de la menace nucléaire est de fait de retour en Europe. Le 22 février, Vladimir Poutine menaçait ceux qui tenteraient « *de se mettre en travers* » du chemin de la Russie : les « *conséquences seront telles que vous n'en avez jamais vues dans toute votre histoire* ». Une référence à peine masquée à l'arme atomique.

Des appels à l'augmentation des dépenses militaires se multiplient, tant aux États-Unis qu'en Europe. Et un groupe en profite déjà : les industriels de l'armement des États-Unis.

En France aussi, le conflit est utilisé par Macron pour renforcer un discours militaro-sécuritaire déjà présent avec l'augmentation des budgets militaires et la course aux armements bien relancée depuis quelques années (y compris au bénéfice de l'importante industrie française exportatrice d'armes).

Difficile de penser ce qui pourrait faire reculer Poutine, ce qui rend la situation d'impasse d'autant plus dangereuse.

L'impact des pertes dans l'armée russe (plus de 40 000 soldats tués ou gravement blessés) pourrait agir sur le soutien interne au régime. Les troupes russes affrontent des troupes ukrainiennes expérimentées dans des positions défensives et préparées et équipées d'armes modernes de l'Otan. Le recours par la Russie à la mobilisation générale élargirait encore l'ampleur du conflit.

La flambée des prix du blé a déjà provoqué des pénuries de farine et de pain dans des pays fortement dépendants des importations de blé en provenance d'Ukraine (Égypte, Liban, Tunisie), ou risque de le faire bientôt (Pakistan, Bangladesh, Yémen).

Plus globalement, c'est l'ensemble des économies capitalistes, *via* les tensions sur l'énergie qui sont affectées par ce conflit et menacées d'une crise globale.

Accueillir les réfugié·es

Depuis le début de la guerre, près de 5 millions de personnes ont fui le pays.

La plupart des réfugié·es sont concentré·es chez les voisins occidentaux de l'Ukraine, des pays qui comptent parmi les plus pauvres d'Europe. Tous les pays de l'UE devraient partager la charge financière des crises de réfugié·es. Pour la première fois, l'Union européenne (UE) a activé sa directive « protection temporaire » en faveur de ces réfugié·es, qui leur donne accès au travail, aux études et à la protection sociale. Les associations ont noté la réaction rapide et massive de l'État pour accueillir les déplacé·es ukrainien·nes. Elles souhaiteraient désormais que cette crise soit l'électrochoc permettant d'instaurer un accueil digne et durable pour tout·es les exilé·es.

Internationalisme

Internationalisme et anti-impérialisme ne peuvent pas être à géométrie variable. L'internationalisme a perdu beaucoup de sa vigueur dans le syndicalisme notamment. Nous nous interrogions lors des derniers congrès de la FSU : comment expliquer que nous sommes si défaillants concernant l'élémentaire solidarité internationale ? Et de noter que dans ce monde « sans boussole », les positionnements classiques (issus de l'ancien monde) sont bousculés. Et les débats et controverses (Otan, nationalismes, sanctions, militarisations, soutien à la résistance ukrainienne, nature des belligérants) compliquent parfois l'action.

Il est juste de critiquer la politique d'expansion de l'Otan ou encore l'arbitraire des sanctions décidées et calibrées par les seuls États-Unis à l'encontre de certains États, mais jamais contre ceux qui sont leurs alliés, comme Israël et l'Arabie Saoudite. Et également de s'interroger sur la nature, l'efficacité et les conséquences de sanctions, quand elles portent préjudice aux populations, et pas toujours aux pouvoirs fauteurs de guerres qui sont censés être sanctionnés.

Mais, face à l'agression de l'impérialisme russe, notre solidarité envers le peuple ukrainien ne devrait pas faire débat. Certes, en Ukraine comme en Europe centrale et orientale, dominent les forces néolibérales et les extrêmes droites illibérales sont actives, mais, comme le note Bernard Dréano, il existe aussi des partis, mouvements et syndicats de gauche sociale, féministes, écologistes, et c'est à eux qu'il convient d'apporter solidarité et aide. La solidarité internationale, c'est chercher à intervenir, avec les moyens dont nous disposons pour aider les peuples en détresse, les travailleur·euses, les mouvements sociaux, syndicaux et construire des partenariats solidaires. Il est aussi nécessaire de défendre celles et ceux qui, en Russie et en Biélorussie, s'opposent courageusement aux actions guerrières, au prix parfois de leur liberté, comme l'a rappelé l'arrestation du syndicaliste bélarus Alexander Yaroshuk.

L'engagement des syndicats français dans un convoi de solidarité avec les syndicats ukrainiens est ainsi un premier pas internationaliste concret qui en appelle d'autres. ●

SOPHIE ZAFARI

FORCES POLITIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE EN UKRAINE À LA VEILLE DE LA GUERRE

Depuis son indépendance en 1991, l'Ukraine a vécu une alternance d'oligarques pro-occidentaux ou pro-Russes qui ont pillé le pays. Les autres forces politiques sont le parti communiste d'Ukraine, le PCU, pro-Russes, interdit en 2022, et l'Union pan-ukrainienne à l'extrême droite. Il existe aussi un mouvement social, encore trop isolé.

En 2014, des violences policières meurtrières ont submergé Maïdan, la place de l'Indépendance, à Kiev, après que le gouvernement ukrainien, sous pression de Moscou, a enterré un accord visant à renforcer les liens du pays avec l'Union européenne.

L'Ukraine est une réalité ancienne. Elle a connu de longues périodes d'occupation (au Sud par les Ottomans, à l'ouest par les Polonais et les Autrichiens, à l'Est par les Russes). Le nationalisme ukrainien moderne s'est développé au XIXe siècle, comme ailleurs en Europe, surtout dans l'Ouest (Austro-Hongrois puis Polonais et Tchécoslovaques). En 1918, la République d'Ukraine indépendante a été proclamée (avec les drapeaux et symboles de l'Ukraine actuelle), puis ravagée jusqu'en 1922 par une guerre civile au cours de laquelle les belligérants se réclamaient d'une certaine « Ukraïnité » y compris les bolchéviques, sauf l'armée tsariste « blanche ». L'autonomie de l'Ukraine reconnue sous l'URSS resta formelle.

En 1991, après que Boris Eltsine a décidé la liquidation de l'URSS avec le chef communiste ukrainien Leonid Kravtchouk, les Ukrainien·nes ont voté à 91 % pour l'indépendance (80 % dans l'Est, 55 % en Crimée). Si l'écrasante majorité de la population comprend et parle russe, l'ukrainien est la langue maternelle d'une majorité, surtout dans l'Ouest, une forte minorité est russophone surtout dans l'Est, ce qui ne signifie pas que tous les russophones se considèrent comme « Russes » : avant 1991, 75 % de la population, dont nombre de russophones, se déclaraient « Ukrainien·nes », 18 % « Russes » – surtout en Crimée –, le reste se réclamant de diverses minorités nationales. En 2020, seulement 6 % se déclaraient encore « Russes ».

L'effondrement de l'URSS s'accompagne d'une séquence de pillage au profit de ceux qu'on appellera les « oligarques », avec l'appui des multinationales et institutions financières occidentales, qui se traduit par un appauvrissement considérable d'une très grande partie de la population. En Russie, une « verticale du pouvoir » se met en place autour de Vladimir Poutine et les grands oligarques doivent accepter la tutelle de l'État. Rien de tel en Ukraine où le pouvoir central demeure faible, les oligarques forts s'appuyant sur des bases sectorielles et locales, chacune construisant son propre appareil fondé sur le clientélisme et la corruption. Il en résulte un pluralisme qui n'a rien à voir avec des idéologies « de gauche » ou « de droite », car tous partagent leur attachement à un capitalisme dérégulé et prédateur.

Au départ, Leonid Kravtchouk qui se veut « nationaliste », domine le paysage, mais le marasme économique entraîne son échec électoral et il est remplacé en 1994 par Leonid Koutchma, un russophone de l'Est qui proclame la neutralité du pays. Dès lors, pratiquement à chaque élection, il y a une alternance. Le règne de Koutchma s'achève en 2004 avec la Révolution orange, mouvement soutenu par une partie de la jeunesse

PHOTO : D. R.

Des manifestant·es agitent des drapeaux nationaux ukrainiens alors qu'ils se rassemblent dans le centre de Kiev le 1er octobre 2019, pour protester contre une autonomie plus large des territoires séparatistes.

PHOTO : E JEFF J. MITCHELL, GETTY IMAGES

et les électeurs de l'Ouest, qui permet la victoire des oligarques pro-occidentaux Viktor Iouchtenko et Iula Timoshenko. Ceux-ci, ne mettant en rien fin à la corruption, sont battus aux élections de 2010 par le Parti des régions, les « bleus », considérés comme pro Russes implantés à l'Est. Viktor Ianoukovitch, leader des bleus, est à son tour contesté par la Révolution de la dignité, le mouvement de Maïdan en 2014, avant tout un mouvement de masse anticorruption, qui s'étend après la répression brutale des manifestant·es, entraînant la fuite de Ianoukovitch.

Le pluralisme politique au prisme de l'indépendance nationale

Après cela, les forces russes prennent le contrôle de la Crimée et commencent la guerre du Donbass, avec l'intervention de milices séparatistes (s'affichant souvent d'extrême droite). Conséquence : un éclatement de l'ancien parti bleu, la victoire de nouvelles fractions des oranges, avec l'oligarque Pétro Porochenko, et un sentiment antirusse croissant dans la population.

L'Ukraine politique d'avant Maïdan ne se limitait toutefois pas aux seuls groupes liés aux oligarques, oranges ou bleus. Il existait une soi-disant « gauche » post-soviétique et une extrême droite nationaliste ukrainienne.

La « gauche » post-soviétique est essentiellement le Parti communiste d'Ukraine, volontiers laudateur de Staline, nostalgique de l'URSS, avec une certaine base électorale à Odessa et au Donbass (13 % des voix aux législatives de 2012). Il est plus ou moins suspendu après le début de la guerre du Donbass mais obtient tout de même 4 % des voix aux élections de 2014 et sera interdit en 2022.

L'extrême droite ukrainienne se réfère au courant radical du nationalisme de Stepan Bandera, chef dans les années 1930 de l'Organisation des nationalistes ukrainiens (OUN), anticommuniste, antisémite et anti-polonaise, qui combat en 1941 au côté des nazis. Elle est nationaliste et xénophobe, antilibérale, raciste anti-Roms et toujours antisémite quoique très favorable à l'État d'Israël. Elle est représentée par l'Union pan-ukrainienne Svoboda (Liberté), parti qui participe pour quelques mois en 2015 au gouvernement, le groupe Pravyi Sektor (Secteur droit) et le Corps national (anciens Patriotes d'Ukraine) à l'origine du bataillon – puis régiment – Azov. Lors des élections législatives de 2012, Svoboda a obtenu 10,4 % des voix, en 2014 5,5 %, en 2019 2,5 %. Ses électeurs provenant essentiellement de l'Ouest.

En 2019, à nouveau, le pouvoir orange est discrédité. Le comédien Volodymyr Zelenzky, candidat aux présidentielles (aussi soutenu par un oligarque) obtient 30 % des voix au premier tour, 73 % au deuxième et, dans la foulée, la majorité pour son parti, Serviteur du peuple, constitué de bric et de broc. Les anciennes fractions orange sont balayées, de même que les anciens bleus (devenus « Parti de la vie »). Zelinsky était alors attaqué par l'extrême droite comme un juif pro-Russes (il est russophone). Quelques mois plus tard, devant son incapacité à rétablir la paix et à enrayer la corruption, sa cote de popularité était en chute libre… Jusqu'à l'agression russe qui en a fait en quelques heures l'incarnation de la résistance. Soutenu même par les derniers leaders bleus, comme le maire de la ville de Kharkiv.

Il existe d'autres forces politiques et sociales en Ukraine. Ces dernières décennies se sont développées de multiples formes d'organisations collectives, dont des mouvements sociaux sur des thèmes comme l'antiracisme, le soutien aux minorités ou aux migrant·es, le féminisme, la lutte contre l'homophobie (tout ceci occasionnait avant-guerre des heurts avec l'extrême droite), la défense des droits humains, l'écologie (bien au-delà du petit parti Vert), les réfugié·es, etc. Il existe aussi une nouvelle gauche politique radicale, avec le groupe Sotsialnyi Rukh (Mouvement social), des réseaux se réclamant de l'anarchisme (et de la figure du leader des années 1920 Makhno) ou de l'anarcho-syndicalisme. Ces derniers sont actifs dans des syndicats très vivants, notamment au sein de la confédération des syndicats indépendants KVPU. Toutes et tous ces militant·es se sont engagé·es dans la défense nationale mais gardent leur capacité de critique, comme contre la volonté du gouvernement de « suspendre le droit du travail ».

Ces mouvements progressistes, politiques, associatifs et syndicaux demeurent trop méconnus et isolés… Ils ont besoin de solidarité et de soutien. ●

BERNARD DREANO

Membre du Cedetim (Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale) et de l'Assemblée européenne des citoyens (HCA-France).

QUELLES RÉSISTANCES EN

Alors que la guerre engagée par Poutine et ses sbires contre l'Ukraine n'en finit pas, il faut saluer et soutenir la résistance ukrainienne contre le géant militaire russe, mais aussi tourner son attention vers la société russe qui risque de sombrer dans une période d'anomie et d'aphasie encore plus longue et dramatique que celle qui a suivi les années 1990, consécutives à la chute du régime communiste. Car reconstruire la paix en Europe et un internationalisme populaire ne se fera pas sans le peuple russe. Or, celui-ci a surtout été caricaturé, par les journalistes et intellectuel·les qu'ils soient occidentaux ou russes. Aujourd'hui, la caricature est devenue hideuse : un peuple à la botte de son leader fou, lobotomisé par la propagande du Kremlin, soutenant massivement la guerre meurtrière contre un pays voisin.

PHOTO : © EVGENIA NOVOZHENINA VIA REUTERS

La vision d'un peuple de laquais immoraux et stupides est entretenue en Russie même par les médias – qu'ils soient sous contrôle ou indépendants – ainsi que par les entrepreneurs d'opinions (hommes politiques, experts, intellectuels, artistes) – là encore qu'ils soient dans le camp poutinien ou dans l'opposition, voire en exil. Il ne s'agit pas de dire que le peuple russe est massivement contre la guerre, ce qui est également inexact. Il s'agit de donner à voir les doutes, malaises et positions alternatives. Parce qu'en situation de guerre, de censure, de contrôle généralisé, de repli sur soi, l'idée que « les Russes soutiennent massivement Vladimir Poutine et la guerre en Ukraine » se transforme en prophétie auto réalisatrice, alors que les sondages plus soucieux des biais dus à la mesure/création de l'opinion publique en temps de guerre (ExtremeScan), les enquêtes qualitatives en cours (PS Lab) ainsi que les bribes d'informations parvenues jusqu'à moi au travers de conversations Telegram, montrent une peinture beaucoup plus bigarrée.

Car, dans son malheur, la société ukrainienne a au moins un socle fort sur lequel s'appuyer pour permettre la solidarité et la résistance massive, y compris armée, à l'agression et l'occupation russe. Au moins tant que dure la guerre, les tensions entre les différents groupes de la population, qu'elles soient politiques, culturelles, régionales, linguistiques, s'apaisent et sont dépassées par un même élan patriotique de défense du pays dans son ensemble.

Au contraire, en Russie, à l'exception d'une mince couche de la population croyant revivre l'union sacrée contre le nazisme et/ou la lutte contre l'hégémonie américaine, la majorité est perdue : les soldats russes assassins ou sauveurs ? La Russie fautive de guerre (dans un pays voisin proche culturellement et socialement) ou œuvrant pour la pacification ? Le désarroi est moins dû à la propagande qu'à la méfiance ancrée depuis des décennies, surtout au sein des couches populaires, envers les informations transmises par les médias, quels qu'ils soient, officiels ou non, russes ou ukrainiens. Peu de chance donc pour qu'une vision alternative se propage en l'absence de source alternative d'information, à savoir le bouche-à-oreille et les discussions informelles dans les ateliers, les cuisines et les garages. À cela, ajoutons encore la disparition de ce patriotisme confiant et ouvert qui venait de se construire dans la deuxième moitié des années 2010 (n'oublions pas que la Russie est une nation tout récemment issue de la dislocation de l'Union soviétique, et fut longtemps travaillée par la honte nationale et les tensions inter-ethniques). Ce patriotisme positif se transforme subitement soit en nationalisme militariste ethnique, soit en une nouvelle honte nationale. En tout cas, les liens sociaux et les solidarités élargies qui venaient de se rétablir après le choc des années 1990 sont à nouveau en train d'être rasés, cette fois par la guerre.

Si l'on veut croire à un avenir viable pour le peuple russe, il reste à espérer que la communauté (imaginaire) des ouvrier·es, précaires, auto-entrepreneur·es et habitant·es pauvres des régions sortira moins meurtrie que la communauté nationale et moins détériorée qu'à l'orée des années 1990. Mais le doute est permis, surtout si les intellectuel·les – un large groupe social en Russie qui regroupe

Une manifestation contre l'invasion russe de l'Ukraine, à Moscou, (Russie), le 27 février 2022.

PHOTO : EVGENIA NOVOZHENINA / REUTERS

RUSSIE ?

Un homme tenant une pancarte *« Non à la guerre ! »* se fait arrêter par des policiers dans les rues de Moscou, le 25 février 2022.

toutes les personnes se vivant comme plus cultivées et éduquées que la moyenne (la fameuse *intelligentsia*) – continuent à tourner le dos aux classes populaires.

Car il faudrait cesser de considérer la société russe d'un seul tenant. Mes dernières enquêtes (2016-2018), confirmées par d'autres, ont en effet enregistré le haut niveau de structuration sociale et l'existence de grandes lignes de clivage, moins national(ist)es que sociales.

Un premier groupe, qui n'était pas le plus massif, était composé surtout de personnes en trajectoire sociale ascendante : celui des conformistes, pour lesquels l'important était de pouvoir se projeter dans une grande communauté nationale « une et unie ». Cette catégorie approuvait largement la propagande patriotique et plaçait massivement sa foi en Poutine. Il apparaît peu douteux que cette catégorie se retrouve parmi les plus fervents *supporters* de la guerre et de Poutine.

Mais il faut surtout savoir qu'existait un important deuxième groupe, large en Russie, celui de l'intelligentsia ou de ceux qui s'auto-définissent comme l'élite intellectuelle et morale du pays. Or ce groupe a en commun un fort mépris pour la « masse des ignorant·es et des pauvres ». Et il se divise nettement en deux camps diamétralement opposés : l'un pro-Poutine et soutenant le projet patriotique du Kremlin orchestrant la renaissance de la « grande culture russe », l'autre anti-Poutine et rejetant tout attachement à une nation jugée « merdique ». Or ce sont ces deux sous-groupes que l'on entend le plus, en Russie et en Occident : la justification intellectuelle d'une guerre contre le « nazisme » pour les uns, contre la honte affichée d'être russes pour les autres ; la valorisation de l'unanimité du peuple russe soutenant les efforts de guerre contre la vilification d'un peuple russe décervelé, immoral et servile pour les autres. Ici en Occident, nous voyons le peuple russe au travers de ces combats rhétoriques et médiatiques. En Russie aussi, malheureusement, le peuple russe se voit également pour une grande part au travers de ces deux miroirs déformés.

Des résistances éparses mais vivantes

Enfin, le troisième groupe est le plus vaste, c'est celui des classes populaires, dont on sait trop peu, et dont la rencontre manquée avec la gauche progressiste, malgré le marxisme vernaculaire de leur rapport au monde, explique une partie du désarroi. Avant la guerre, ces classes populaires se projetaient spontanément dans une large communauté, celle du « peuple laborieux et

pauvre » et se vivaient comme solidaires dans une critique des inégalités sociales et de l'exploitation de la majorité par une minorité d'oligarques protégés par le pouvoir, sous les trompettes d'un patriotisme mensonger. C'est sans doute le groupe social qui a le plus de mal à donner sens à la situation actuelle, pris entre des difficultés matérielles croissantes, un fort sentiment d'impuissance, des espaces de parole libre restreints, une détestation de l'opposition libérale pro-occidentale et une guerre qui se manifeste loin de leur expérience de vie sous forme d'informations contradictoires et de diatribes moralisatrices, alors qu'aucune position audible ne se dégage de la communauté imaginaire du petit peuple.

Il y a cependant une résistance antiguerre, et elle n'est pas à sous-estimer étant donné les risques encourus par ceux et celles qui se mobilisent. Il y a eu des dizaines de manifestations au début de la guerre, des dizaines de pétitions initiées spontanément par des groupes professionnels (dont les professeur.es des écoles). Depuis le renforcement de l'arsenal répressif qui permet désormais facilement l'arrestation et l'incarcération des personnes manifestant leur opposition à la guerre, voire qui osent appeler la guerre une guerre, les résistances se font beaucoup plus clandestinement et anonymement, au moyen d'affichages, de détournements de publicité, d'objets symboliques (les fleurs, les poèmes). Elles se font plus individuelles : telle institutrice a enlevé d'une crèche la lettre « Z » (lettre de l'alphabet latin signifiant dans le nouveau monde poutinien le soutien à la guerre), telle retraitée a fait de même à proximité de son immeuble, à l'autre bout du pays. À chaque fois ou presque, il y a répression : licenciement ou menace de licenciement, amende ou arrestation.

Pour donner de la résonance à ces initiatives, les encourager et protéger les apprenti·es militant·es, il existe également des relais, surtout présents sur les réseaux sociaux (en particulier Telegram, mais aussi YouTube, pourtant interdit en Russie). Parmi les plus importants, il faut compter avec le réseau « Résistance antiguerre féministe », le réseau de gauche « La Non-Guerre », des blogueurs et blogueuses (y compris anticapitalistes) largement suivis, certains syndicats (dont le syndicat indépendant des enseignants et Solidarité universitaire). La caisse de résonance est loin d'être suffisamment puissante pour entraîner un mouvement de masse contre la guerre et Poutine, mais les fondations sont là. ●

KARINE CLÉMENT

Sociologue, autrice de *Contestation sociale « à bas bruit » en Russie : critiques sociales ordinaires et nationalismes*, Paris, Ed. du Croquant, 2022.

L'INVASION RUSSE EN UKRAINE ET LA MON

La guerre menée par la Russie contre l'Ukraine est la plus importante qu'a connue l'Europe depuis la guerre en ex-Yougoslavie et les bombardements de l'Otan sur la Serbie. La focale mise en Europe sur cette guerre ne doit toutefois pas cacher le tableau d'ensemble. En 2020, selon les données de l'Institut UCDP/PRIO, il y avait 34 conflits armés dans le monde. Certains d'entre eux durent depuis des dizaines d'années et ils frappent principalement les populations civiles.

On estime que 90 % des morts des guerres des années 1990 sont des civil·es. En 2000, les Nations-Unies comptaient 18 millions de réfugié·es et déplacé·es internes mais ils et elles étaient 67 millions en 2020. La France prend une part active dans ces conflits. Elle a mené plus de 115 interventions militaires depuis la disparition de l'URSS (1991), dont certaines, comme en Libye en 2011 ont aujourd'hui encore un impact dévastateur sur tout le continent africain, qui représente près de la moitié de toutes ces « nouvelles guerres ». Sous la mandature d'E. Macron, les dépenses militaires ont augmenté de 50 % et ce n'est qu'un début.

Le terme de « nouvelles guerres », popularisé par la politiste Mary Kaldor, ne doit surtout pas occulter les connexions intimes qui relient ces guerres, concentrées pour l'essentiel dans les pays du Sud, à l'économie et la politique des pays développés. Les guerres locales ne sont pas des enclaves au sein d'un monde connecté, elles sont totalement intégrées dans la mondialisation. Le pillage des ressources qui enrichit les élites locales et les « seigneurs de guerre » alimente les chaînes d'approvisionnement mondiales construites par les grands groupes industriels. Un exemple souvent cité est celui du coltan/tantale, minerai extrait en République démocratique du Congo, acheté par les grands groupes de l'économie numérique. D'autres canaux relient ces guerres aux marchés des pays développés. Les élites gouvernementales locales, généralement soutenues par les gouvernements des pays développés qui les légitiment comme membres de la « communauté internationale » (ONU), recyclent, grâce aux institutions financières et aux paradis fiscaux européens, leurs immenses fortunes accumulées dans ces guerres et par l'oppression de leurs peuples.

La mondialisation armée demeure donc bien réelle. Depuis le milieu des années 1990, les dépenses militaires mondiales n'ont cessé d'augmenter. Selon les données de l'Institut international de recherche sur la paix de Stokholm (Sipri), elles ont atteint près de 2 000 milliards de dollars en 2020, ce qui représente une augmentation de près de 80 % (en dollars constants) depuis 1995. Toutes les régions de la planète sont concernées. Selon le Sipri, en 2020, les États-Unis comptaient pour près de 40 % et les pays de l'Otan pour environ 60 %, la Chine pour 13 % et la Russie pour 3 % des dépenses militaires mondiales.

La disparition de l'URSS et l'entrée de la Chine sur le marché mondial au cours des années 1990 ont conduit les penseurs des classes dominantes à expliquer que la mondialisation – pour eux cela signifie le libre-échange des marchandises et des capitaux – apporterait avec elle la paix et la démocratie. Or, La planète a peu à voir avec un « grand marché ». Elle constitue en réalité un espace mondial qui combine la concurrence économique et les rivalités géopolitiques. Dans ce cadre, les grands pays s'appuient sur leurs performances économiques et leurs capacités militaires pour promouvoir et défendre leur statut mondial. L'interaction entre ces deux attributs de puissance est certes différente de celle qui existait au moment de l'impérialisme qui s'est développé à la fin du XIXe siècle et a conduit à la barbarie des deux guerres mondiales, mais les ambitions des pays qui dominent la planète demeurent insatiables.(1)

Les guerres de Poutine

Après la disparition de l'URSS (1991), l'intégration de l'économie russe dans le marché mondial a été mise en œuvre par Boris Eltsine. Toutefois, les conséquences sociales dramatiques (baisse de l'espérance de vie, perte de droits sociaux, revenus en baisse, etc.), le défaut de la Russie sur sa dette publique en 1998 et la soumission de la Russie à la domination des pays occidentaux conduisirent à son remplacement par Vladimir Poutine. Celui-ci a poursuivi la politique d'intégration de la Russie dans l'économie mondiale mais il a pris appui sur un « État fort » et l'appareil militaro-industriel qui avait prospéré en URSS. Cela a conduit à une mobilisation massive des capacités militaires pour défendre le statut mondial de la Russie contre les États-Unis et l'Otan. La guerre en Ukraine est le dernier maillon d'une chaîne d'invasions décidées par Poutine : en Tchétchénie (1999-2000), en Géorgie pour soutenir l'indépendance de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie (2008), en Ukraine pour soutenir l'indépendance des régions de Luhansk et Donetsk et rattacher la Crimée à la Russie (2014), en Syrie (2013), au Kazakhstan avec l'envoi de troupes afin d'aider à la répression des manifestations (janvier 2022).

Ces guerres de conquête territoriale évoquent les guerres de colonisation menées par les pays européens avant 1914, mais les effets positifs qu'elles eurent sur les pays capitalistes européens ne sont à l'évidence pas observés aujourd'hui pour la Russie. Le contrôle des richesses naturelles possédées par l'Ukraine est moins important pour les dirigeants russes que l'objectif géopolitique. L'impérialisme russe est en tout cas bien réel, tout autant que son combat contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

L'Otan renforcée par la guerre en ukraine

L'Otan a été construite en 1949 comme une organisation armée contre les menaces créées en Europe par l'Union soviétique. Elle a soutenu la guerre menée par la France en Indochine, le coup d'État en Grèce (1967), le fascisme au Portugal, etc. La disparition de l'URSS en 1991 n'a pas provoqué son extinction, mais sa transformation sur deux points majeurs dès 1991, puis au Sommet de Washington de

DIALISATION ARMÉE

1999, avec l'adoption d'un nouveau « concept stratégique ». D'une part, l'Otan a élargi son spectre d'interventions à l'ensemble de la planète : cela commença en Irak en 1999, en ex-Yougoslavie (1999), en Afghanistan (2001), en Libye (2011) et en bien d'autres endroits. D'autre part, puisque l'Union soviétique avait disparu, l'Otan a inventé un nouvel agenda fondé sur la « sécurité », mot vague mais dont le ciment idéologique était fondé sur le tripode suivant : économie de marché capitaliste = démocratie = paix. La doctrine des États-Unis (1997) explicitait cette formule en déclarant que les États-Unis se réservent le droit d'intervenir militairement de façon unilatérale afin de *« garantir un accès sans entrave aux marchés essentiels, aux approvisionnements énergétiques et aux ressources stratégiques »*. L'Otan demeure le bras armé de ce que j'ai appelé un « bloc transatlantique » dominé par les États-Unis et qui associe les pays européens dans une intégration économique sans égale dans le monde, une alliance militaire et des « valeurs » communes (celles du tripode cité plus haut). C'est dans ce cadre que l'extension de l'Otan vers l'Est était conçue. Ainsi, en 1995, Strobe Talbott, le secrétaire d'État des États-Unis déclara que l'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale à l'Otan : *« consolidera l'État de droit et l'économie de marché en Europe »*. Madeleine K. Albright, qui lui succéda et poussa au bombardement de la Serbie, tint le même discours. Le « nouvel ordre mondial », consécutif à l'invasion russe de l'Ukraine et annoncé par J. Biden, sera plus fragmenté sur le plan économique et il sera encore plus guerrier.

Vers l'engrenage fatal ?

Les effets de la guerre en Ukraine sont à la fois géopolitiques, économiques, sociaux et environnementaux. L'annonce par le président Biden que *« les États-Unis doivent prendre la tête du nouvel ordre mondial en unissant le monde libre »*[2] annonce une aggravation des antagonismes entre d'une part le bloc transatlantique (les États-Unis et l'Europe) et leurs alliés d'Asie et du Pacifique et d'autre part la Chine. Or, depuis la fin des années 2000, la concurrence économique et les rivalités géopolitiques entre les grands pays de la planète sont de plus en plus entremêlées. Il existe un continuum entre les mesures protectionnistes prises par les grands pays

Des missiles Stinger à destination de l'Ukraine, mi-février.

PHOTO : VALENTYN OGIRENKO / REUTERS

– certains chercheur·es parlent de « militarisation du commerce international » (*weaponization of trade*) –, la cyberguerre et les conflits armés. La proximité entre concurrence économique et rivalités géopolitiques était déjà forte avant 1914 et dans les années 1930 et on en connaît les conséquences barbares.

La période ouverte par la guerre en Ukraine va accélérer la croissance des dépenses militaires, qui à leur tour nourriront de nouveaux conflits à la plus grande satisfaction des systèmes militaro-industriels. Le PDG de Raytheon, un des plus grands groupes mondiaux de défense, a rassuré ses actionnaires : *« les tensions en Europe de l'Est, les tensions en mer de Chine, tout ça met la pression sur les dépenses militaires dans ces régions. J'anticipe donc de bons résultats pour notre société »*[3].

Jamais, depuis 1945, le monde n'a été aussi proche d'un cataclysme nucléaire et la guerre en Ukraine nous alerte sur les risques présentés par les centrales nucléaires en cas de conflit armé. Une majorité de pays membres de l'ONU a adopté le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) qui est entré en vigueur le 22 janvier 2021. Pourtant, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité – Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie – qui interdisent aux autres pays de développer le nucléaire à des fins militaires, ont publié une déclaration commune : *« jamais nos pays ne signeront ni ne ratifieront ce traité, qui n'établit pas de nouvelles normes »*. Ces pays, qui exhibent par ailleurs une périlleuse rivalité, présentent un front uni pour maintenir leurs privilèges mortifères. Les peuples doivent, une fois encore, payer le prix des rivalités interimpérialistes. ●

CLAUDE SERFATI

Claude Serfati a été enseignant-chercheur en sciences économiques à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il est membre du conseil scientifique d'Attac-France. Ses travaux portent en particulier sur les interactions entre l'économie et le militaire dans le monde, en Europe et en France. Il a écrit de nombreux articles et ouvrages sur ce thème, dont *Le militaire. Une histoire française*, Éditions Amsterdam, Paris, 2017. Son nouvel ouvrage, *L'État radicalisé. La France dans la mondialisation armée*, sortira en octobre 2022 aux Éditions La fabrique.

✔ *Cet article légèrement remanié est paru dans la revue* Alternatives Non-Violentes, *revue trimestrielle de réflexion et débats qui fait référence sur la non-violence.*

1) Sur l'actualité du concept d'impérialisme, voir mon article « L'ère des impérialismes continue : la preuve par Poutine », 19 avril 2022, https://alencontre.org/laune/lere-des-imperialismes-continue-la-preuve-par-poutine.html

2) Remarks by President Biden Before Business Roundtable's CEO Quarterly Meeting, 21 Mars 2022.

3) https://theconversation.com/ukraine-the-worlds-defence-giants-are-quietly-making-billions-from-the-war-178806 Peter Bloom, "Ukraine: the world's defence giants are quietly making billions from the war", 9 mars 2022, ttps://theconversation.com/ukraine-the-worlds-defence-giants-are-quietly-making-billions-from-the-war-178806

INTERNATIONALISME : LE SYNDICALISME FA

Depuis le début de la guerre, le 24 février, le mouvement syndical est confronté à des défis immenses, en Ukraine mais aussi au Bélarus, où les organisations syndicales ont pris position contre la guerre. La solidarité syndicale internationaliste est un élément essentiel pour aider les organisations ukrainiennes à faire face à la situation en Ukraine, à lutter contre la répression au Bélarus.

En Ukraine, le paysage syndical était divisé avant la guerre en deux grands mouvements. D'un côté, la FPU, grande fédération héritière des syndicats soviétiques, qui compte près de 5 millions de membres. De l'autre, le KVPU, la confédération des syndicats libres d'Ukraine, qui compte moins d'un million de membres. Les relations entre les deux confédérations n'ont pas toujours été simples. La FPU, assez institutionnalisée, s'inscrivait davantage dans une stratégie de dialogue social, quand le KVPU s'est construit, dans les années 1990 et 2000, sur une image plus militante. Ces dernières années, les syndicats ukrainiens ont été confrontés au poids des oligarques, prompts à tenter de développer le clientélisme, mais également à une politique libérale hostile aux organisations syndicales[1]. Une politique appuyée par le gouvernement Zelensky depuis son arrivée au pouvoir. Ainsi, à l'automne 2021, les confédérations ont combattu une loi réformant le code du travail, très régressive et contraire aux normes de l'OIT. Elle déréglemente le travail au profit de l'employeur dans les petites et moyennes entreprises, ouvre la voie à des licenciements arbitraires et limite présence et coordination syndicale sur les lieux de travail. La guerre a fait converger les deux organisations dans leur dénonciation de l'agression russe et dans leur implication dans la défense du pays et l'aide aux civil·es.

Les syndicats ukrainiens dans la tourmente de la guerre

Des milliers de membres des syndicats ukrainiens se sont engagé·es dans la défense territoriale. Le 10 mai dernier, le syndicat indépendant des mineurs annonçait ainsi le décès de deux de ses membres, tombés sur le champ de bataille. Surtout, les syndicats ukrainiens ont dû faire face à la situation dramatique des réfugié·es internes. Deux mois et demi après le début de l'invasion de l'Ukraine, les bombardements, violences et exactions de l'armée russe sur la ligne de front ont amené plus de 8 millions de civil·es à quitter leur domicile pour trouver refuge dans la partie occidentale, moins exposée. La ville de Lviv a vu sa population augmenter de plus de 30 % depuis le début de la guerre. Souvent, ces déplacé·es sont des femmes et des enfants, une grande partie des hommes en âge de combattre étant mobilisée pour la défense du territoire.

Les confédérations ont mis en place rapidement la solidarité. La FPU a ainsi ouvert son important réseau de sanatoriums, hérité de l'époque soviétique, afin d'accueillir les déplacé·es internes. Pour faire face aux besoins en nourriture et matériel, et compléter l'aide internationale, les syndicats ont exprimé leur besoin de solidarité syndicale internationale. La FPU a ainsi fait part de besoins en termes d'argent mais aussi de matériel pour l'hébergement et l'organisation de la vie quotidienne des déplacé·es : groupes électrogènes, couvertures, machines à laver, médicaments, camions de transport pour l'acheminement… La branche de la santé a aussi fait part de besoins en équipements de protection, (casques et gilets pare-balles), pour assurer des conditions de sécurité minimale aux brancardier·es, infirmier·es et médecins qui interviennent dans les zones de combat.

Face à la guerre, une solidarité syndicale internationale

La solidarité syndicale internationale s'est rapidement organisée. Dès le mois de mars, la Confédération syndicale internationale a lancé un appel aux dons pour venir en aide aux travailleuses et travailleurs et à leurs familles en Ukraine. Dans le secteur de l'éducation, l'Internationale de l'Éducation a récolté des fonds pour venir en aide aux syndicats ukrainiens, mais aussi aux syndicats des pays frontaliers qui accueillent les réfugié·es. En France, la solidarité avec l'Ukraine a donné lieu à une initiative unitaire inédite de huit organisations : La CGT, la CFDT, la CFE-CGC, FO, la CFTC, l'Unsa, l'Union syndicale Solidaires et la FSU ont décidé de mettre en place un convoi intersyndical de solidarité. Dans le secteur ferroviaire, une démarche intersyndicale auprès de la SNCF a abouti afin que l'entreprise mette à disposition des wagons pour le transport du matériel. Les wagons syndicaux seront associés à des trains déjà organisés par la protection civile, qui a organisé des premiers convois depuis Strasbourg. Les organisations syndicales françaises collectent des fonds pour effectuer les achats de matériel[2]. Un premier convoi doit partir à la fin du mois de mai 2022 depuis Villeneuve-Saint-Georges (94) vers la frontière ukrainienne. Les organisations syndicales ont aussi prévu de livrer aux syndicalistes ukrainiens un camion, afin qu'ils puissent assurer le transport et la logistique. Cette solidarité concrète est d'autant plus importante que les syndicats ukrainiens continuent leurs combats sociaux, notamment face aux tentatives de déréglementation du travail, poursuivies et justifiées par le pouvoir ukrainien du fait du contexte de guerre.

Solidarité internationaliste face à la répression au Bélarus

L'internationalisme prend tout son sens dans cette situation particulière, comme l'a montré le soutien reçu par la population ukrainienne de la part du mouvement syndical biélorusse. Depuis le début du conflit, le Congrès biélorusse des syndicats démocratiques, BKDP, a vigoureusement dénoncé l'intervention russe et la complicité du régime de Loukachenko. Il a appelé les travailleurs du Bélarus à résister par tous les moyens à la guerre en cours. Dans le cadre d'une vague de répression qui a aussi touché des journalistes, les dirigeant·es et militant·es du BKDP ont payé cette prise de position courageuse au prix fort. Dans la nuit du 19 au 20 avril 2022, son président Alexandre Yaroshuk a été arrêté par le KGB biélorusse en même temps que 20 autres dirigeant·es du BKDP. Ces arrestations arbitraires ont donné lieu à la fouille des bureaux syndicaux et des

PHOTO : D. R.

CE À LA GUERRE EN UKRAINE

domiciles où papiers, ordinateurs et matériels ont été saisis, au mépris des conventions internationales de l'OIT sur la liberté syndicale. Mi-mai, 10 dirigeant·es dont Alexandre Yaroshuk sont toujours maintenus en détention. L'OIT, dont M. Yaroshuk est vice-président, a vigoureusement réagi. En France, la CGT, l'Union syndicale Solidaires et la FSU ont effectué une démarche commune d'interpellation du ministère des Affaires étrangères pour demander que la diplomatie française mette tout en œuvre pour exiger et obtenir la libération des syndicalistes.

Ces exemples de démarches intersyndicales sont recoupés par d'autres initiatives en Europe comme celle prise au Royaume-Uni par les syndicats, qui ont lancé une campagne de solidarité avec l'Ukraine.[3] De même, un Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine s'est constitué qui cherche à coordonner des initiatives politiques et syndicales de solidarité vers la population et les forces progressistes en Ukraine. Ce renouveau de l'internationalisme renoue avec les principes premiers du mouvement ouvrier. Alors que le poison nationaliste travaille en profondeur le continent, que les risques d'un élargissement de la guerre ne peuvent être écartés, notamment du fait des tensions croissantes entre l'Otan et la Russie, il est urgent de renforcer les logiques de paix et de solidarité internationale entre les travailleurs. ●

ANTOINE VIGOT

1) Sur les difficultés du syndicalisme ukrainien, voir Denys Gorbach. « Underground waterlines: Explaining political quiescence of Ukrainian labor unions. » *Focaal - Journal of Global and Historical Anthropology, Berghahn Journals*, 2019, (84), p. 33-46.
2) La FSU notamment récolte des fonds par le biais de l'association Avenir social. Les chèques libellés à l'ordre d'Avenir Social peuvent être envoyés à la FSU (Avenir Social) – 104 rue Romain Rolland – 93260 Les Lilas.
3) https://ukrainesolidaritycampaign.org/

DÉCLARATION

Après une délégation du Réseau syndical international qui s'est rendue pour le 1er mai en Ukraine, c'est le Réseau européen de solidarité avec l'Ukraine (Resu) qui a envoyé une délégation de 26 personnes d'une dizaine de pays du 4 au 7 mai, accueillis notamment par l'organisation ukrainienne Sotsialnyi Rukh (Mouvement social ukrainien). Un texte présenté par Vitali, de Sotsialnyi Rukh, a été adopté lors d'une dernière assemblée réunissant la délégation avec des militants d'organisations ukrainiennes.

Le 24 février 2022, l'impérialisme russe a lancé une agression contre l'Ukraine. Depuis plus de deux mois, le peuple d'Ukraine a combattu dans une bataille inégale les forces d'occupation, perdant des centaines de vies et endurant des destructions massives. Alors que nombre de politiciens à l'Ouest comme en Russie pronostiquaient que l'Ukraine tomberait en peu de jours, la grande mobilisation du peuple ukrainien dans toutes les sphères de la vie et le combat héroïque de la résistance ukrainienne montrent à quel point cette prise de position est erronée. De nombreux pays européens continuent de financer la machine de guerre russe en achetant du pétrole et du gaz russes. Dans le même temps, le peuple ukrainien est lésé par les réformes adoptées dans l'intérêt des plus riches, avant et même pendant la guerre. Ces décisions politiques ont pour effet de déplacer le fardeau de la guerre sur la majorité de la population. Les exemples sont la réduction des garanties des droits du travail pour les employés et la réduction des impôts pour les propriétaires d'entreprise. Ces changements s'accompagnent d'une réduction croissante de la sphère sociale, qui crée des conditions insupportables pour les Ukrainiens touchés par la guerre. Dans ces circonstances, l'Ukraine continue d'honorer ses obligations envers le FMI et d'autres créanciers. Au lieu d'enrichir les créanciers et les banquiers mondiaux, cet argent devrait aller à la défense du pays et à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. Par sa politique, le FMI continue de promouvoir des réformes antipopulaires en Ukraine et entraîne de plus en plus l'Ukraine dans l'esclavage, sapant son indépendance et rendant difficile la reconstruction du pays. La destruction des infrastructures, de la production et des quartiers résidentiels soulève la question de la reconstruction de l'Ukraine, à quelles conditions et à quel coût la reconstruction aura lieu après la guerre, c'est une question urgente. Une reconstruction fondée sur la primauté de la politique néolibérale conduira à une pauvreté et à une oligarchie encore plus grandes. La restauration complète de l'Ukraine et de son rôle dans la fourniture de biens de base aux populations les plus défavorisées du monde est impossible sans changer le cours de la politique socio-économique aux niveaux national et mondial. La réponse à l'agression russe doit être la solidarité des peuples du monde. La victoire de l'Ukraine dans la guerre affaiblira les régimes autoritaires en Syrie, au Bélarus et dans d'autres pays, ce qui donnera au monde une réelle occasion d'avancer vers un développement démocratique incluant la justice sociale et environnementale. L'annulation de la dette extérieure de l'Ukraine sera un pas contre la domination du néolibéralisme, fondée sur l'inégalité et l'exploitation. L'exemple d'une telle politique ouvrira la voie à d'autres pays pour avoir des politiques de développement stables qui ne léseront pas les plus pauvres en faveur des plus riches par des prêts inéquitables. Notre gauche, les syndicats, les féministes et les défenseurs des droits de la personne luttent pour la victoire de l'Ukraine et promouvoir sa prospérité après la guerre, notamment :

- **Le retrait des troupes russes du territoire de l'Ukraine, particulièrement des territoires occupés des régions de Donetsk et de Lougansk et de la République autonome de Crimée.**
- **L'aide militaire et humanitaire à l'Ukraine, ainsi que l'imposition de sanctions sévères à l'encontre de la Russie.**
- **L'introduction d'un programme social de reconstruction de l'Ukraine, visant à aider la population du pays, plutôt qu'à enrichir les élites commerciales.**
- **La renonciation à l'achat de combustibles fossiles russes, en entrant dans une véritable transition énergétique pour remplacer les combustibles fossiles par des achats provenant d'autres sources.**
- **L'abolition de la dette extérieure de l'Ukraine et de l'impossibilité de retirer des fonds à l'étranger.**
- **Le soutien à tous les réfugiés, indépendamment de leur nationalité, origines ethniques, religion, etc. Abolition de toutes les lois et des pratiques discriminatoires.**
- **De mettre fin aux réformes antisociales en Ukraine et d'abolir les frais administratifs élevés qui entravent la participation de la classe ouvrière à la vie politique.**

Un nouveau congrès, de nouveaux

Le congrès du SNUipp-FSU va se tenir à Mulhouse dans un contexte marqué à la fois par des difficultés et de nouvelles perspectives pour le syndicalisme. Parmi les éléments marquants, on peut retenir les effets de la crise sanitaire sur les dimensions collectives de la vie sociale, la loi de Transformation de la fonction publique (LTFP) et la difficulté à gagner des avancées sociales. Pourtant, lors de cette élection présidentielle, malgré un niveau historiquement élevé des votes d'extrême droite, la candidature antilibérale éco-socialiste de Mélenchon a réalisé un score de 22 %, confirmant, après 2017, la prédominance de la gauche antilibérale et radicale sur la gauche social-démocrate. Cet événement politique ouvre des champs de réflexion et des perspectives pour le syndicalisme.

Un contexte difficile

Plus de deux ans de pandémie ont entravé les possibilités de contact du syndicat avec la profession (déplacement dans les écoles, impossibilité et/ou réticence à se réunir notamment). Les questions sanitaires, l'urgence de renouer le lien avec les élèves et d'essayer tant bien que mal de traiter le programme ont accaparé les collègues.

Par ailleurs, les conséquences de la loi de Transformation de la fonction publique se font sentir concrètement. Le lien avec la profession que permettait le paritarisme, au travers des opérations du mouvement ou des promotions, est sensiblement détérioré et les interactions entre les collègues et les militant·es, devenues moins faciles, nécessitent plus de volontarisme.

Ce lien doit être réinventé autour de la défense individuelle des personnels et de notre objectif de reconquérir des règles collectives protectrices. Il s'agit bien de trouver les modalités pour (re)tisser cette relation au syndicat.

De nouvelles voies prometteuses s'imposent à côté des mobilisations syndicales « classiques ». Ces dernières années, trois types de mouvements sociaux originaux ont pris un essor important auprès de nos collègues. Une part importante des personnels des écoles, notamment les plus jeunes, participe aux mobilisations écologiques, féministes et contre les discriminations. Cela renforce la nécessité pour notre syndicalisme d'y prendre toute sa place.

Enfin, nous devons développer notre réflexion syndicale sur cette période où s'entremêlent les ravages du libéralisme, l'idée montante d'une rupture avec le système actuel et une remise en cause des formes traditionnelles d'organisation. En plus des batailles sociales immédiates à construire sur le terrain de l'école ou des retraites, il s'agit bien de renforcer le syndicalisme de transformation sociale en s'emparant de la perspective d'unification syndicale avec la CGT et Solidaires. Dans le droit fil de notre engagement pour une école émancipatrice dans une société, féministe, écologiste et sociale, nous ne pouvons rester indifférent·es à la perspective de reconstruction d'un débouché politique.

Des enjeux dans chaque thème

Dans le **thème 1,** qui traite des questions éducatives, la caractérisation de la politique de Blanquer et les contours du projet éducatif du SNUipp-FSU font accord.

Quelques questions restent sensibles et font l'objet de débat. L'inclusion percute le vécu des enseignant·es. Le congrès devra avancer sur des revendications claires tant sur les objectifs à atteindre que sur les moyens qui doivent permettre à une école inclusive d'être efficiente. Le SNUipp-FSU devra pousser la critique dans ses écritures en mettant en avant des outils comme la mise en place des pôles ressources.

L'appréciation des inflexions de Blanquer sur les programmes de cycle 1 devra également être débattue. La formulation actuelle reste empêtrée dans l'idée de valoriser l'action du SNUipp-FSU dans cette période, sans caractériser l'incidence réelle de ces modifications qui sont, pour l'essentiel, de la même eau réactionnaire que la politique éducative de Blanquer.

Enfin, une troisième question devra explorer la façon dont le syndicat peut faire des questions pédagogiques des objets de reconquête syndicale. Avec Blanquer, la question de l'agir enseignant est devenue hautement politique. Elle se lie étroitement avec celle de la lutte contre les inégalités et pour une école émancipatrice.

Le constat d'une école maltraitée et bousculée dans son fonctionnement fait accord dans le **thème 2**. La consultation de la profession par le SNUipp-FSU est un point d'appui. Elle a confirmé l'hostilité massive à la conception mise en avant par la loi Rilhac et les propositions d'E. Macron sur l'école. La question de la direction d'école se pose donc aussi sur la façon de mobiliser pour gagner sur cette question. L'idée que le collectif est au cœur du fonctionnement de l'école que nous voulons et

© LB/Rue89Lyon

défis pour le SNUipp-FSU

PHOTO : VÉRONIQUE GARRIGUES

qu'il doit être renforcé est l'une des pistes à mettre en avant.

Sur l'éducation prioritaire, le risque de délabellisation reste très présent, en particulier pour les REP menacées via les expériences de contractualisation.

Il faudra enfin veiller à ce que la critique de la territorialisation de l'école ne soit pas édulcorée. Car cette orientation tourne le dos au cadre national et jette l'école en pâture aux intérêts politiques et économiques, au détriment du service public.

Après un quinquennat Blanquer et deux ans de crise sanitaire, **le thème 3** doit se renforcer sur les sujets du télétravail, du droit à la déconnexion et de l'insuffisance de la prime d'équipement.

Par ailleurs, le texte revient avec exigence sur la nécessaire concrétisation des engagements sur le plan d'action pour éradiquer les violences sexistes et sexuelles et les inégalités salariales.

Les conséquences de la LTFP deviennent sensibles pour nos collègues notamment, en matière de mobilité tant professionnelle que géographique.

Autre « plaie » liée à la LTFP, le recours croissant à la précarité. Nous devons réaffirmer avec force que les missions des enseignant·es, accompagnant.es des élèves en situation de handicap (AESH), psyEN doivent être menées par des fonctionnaires sous statut. La dérive néolibérale considérant les personnels comme jetables, va à l'encontre de la formation de professionnel·les de l'école pour mener à bien la mission de service public.

Le ministère vient de changer les règles de reclassement des lauréat·es du 3e concours (reprise des services effectués dans le privé à hauteur des 2/3 de leur durée, sans différenciation des types de métier). Cette règle étendue au concours externe pourrait être intéressante, permettant un meilleur salaire de reclassement, et elle aurait un effet positif sur le calcul des pensions avec des fins de carrières à un meilleur indice.

Pour les AESH, l'avancée au congrès de la FSU à Metz sur la revendication d'un statut dérogatoire aux 1607 heures ouvre de nouveaux horizons sur le sujet du temps connexe et de son volume pour une reconnaissance de temps complet.

Le **thème 4** porte des enjeux particulièrement forts pour notre syndicalisme.

La forte présence des idées d'extrême droite et une laïcité souvent dévoyée, y compris par le ministère Blanquer, accentue le rôle de « marqueur » du terme d'islamophobie dans la lutte contre le racisme et les discriminations.

PHOTO : CLAUDE BOYER

La grève féministe est un autre terrain de confrontation car le syndicat, malgré la dynamique autour du féminisme et au nom des difficultés à mobiliser les collègues, se résigne trop facilement. La réaffirmation d'une forme de volontarisme sur cette question est nécessaire.

Si le syndicat a progressé collectivement sur la question écologique, il nous faut sortir du stade des constats et trouver les moyens internes de se porter à la hauteur des enjeux et arriver à se tourner vers l'action. Rendre le cadre d'action syndical pertinent et attractif pour nos jeunes collègues doit être une de nos préoccupations.

Le fonctionnement du SNUipp et de la FSU au travers de tendances et courants de pensée et de la construction de la synthèse est une part importante de notre identité syndicale. Ce fonctionnement doit être défendu et expliqué aux nouvelles générations militantes.

Le SNUipp-FSU vient de connaître des difficultés de syndicalisation. Si le volontarisme militant et divers dispositifs peuvent permettre de répondre en partie à la situation, ce serait une grave erreur de penser qu'ils peuvent suffire. Le SNUipp FSU ne peut s'exonérer d'une analyse politique des raisons de cette baisse et construire un outil syndical en phase avec les mouvements émancipateurs qui traversent la société.

La question des formes de mobilisations, et singulièrement de la grève, doit être également travaillée avec la préoccupation de ne pas enfermer l'appréciation des mouvements au seul taux de grévistes.

Les grèves permettent de marquer un rapport de force mais sont aussi des moments privilégiés pour s'adresser à la profession.

Autre sujet majeur, celui de la recomposition syndicale. Sur cette question, le SNUipp et la FSU doivent trouver les moyens d'avancer concrètement avec la CGT et Solidaires : multiplier les initiatives communes, les rencontres entre militant·es et structures syndicales et aussi de trouver les moyens pour sensibiliser nos adhérent·es à cette question. ●

L'ÉQUIPE NATIONALE ÉÉ-SNUIPP-FSU

Quelles convergences pour l'unific

Le congrès de Metz de la FSU lui a permis de réaffirmer ses mandats sur l'unification syndicale avec la perspective d'une forme d'intersyndicale pérenne FSU-CGT-Solidaires dans la fonction publique. Au sein de celle-ci, le champ de l'Éducation nationale est très particulier, c'est le cœur de l'ancrage syndical de la FSU. La CGT Éduc'action est pour beaucoup implantée dans les lycées professionnels et Sud Éducation a une implantation diverse et n'est plus représentatif à l'échelon national depuis les élections de 2014. Après le récent congrès de la CGT Éduc'action et avant celui de Sud Éducation, l'École émancipée a interrogé les co-secrétaires généraux de ces deux organisations (Mickaël Marcilloux et Isabelle Veuillet pour la CGT, Jules Siran et Fatna Seghrouchni pour Sud) sur la façon dont ils et elles envisageaient les possibilités d'une unification syndicale avec la FSU.

Nos deux organisations syndicales travaillent très régulièrement ensemble, avec également la CGT Éduc'action, notamment pour construire des mobilisations, tout en développant bien souvent une analyse et des revendications communes dans l'éducation. Avant votre congrès, comment vous projetez-vous dans le dépassement de cette unité d'action pour envisager les possibilités d'une unification syndicale ?

JULES SIRAN ET FATNA SEGHROUCHNI :

L'important pour nous est de réaffirmer tout d'abord cette unité d'action, et de mettre en avant le fait que l'on partage l'essentiel des mots d'ordre. Nos organisations travaillent ensemble dans un cadre CGT-FSU-SUD Éducation sur un nombre important de sujets qui nous tiennent beaucoup à cœur : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail, les mobilisations féministes, la lutte contre l'extrême droite, l'écologie. Au-delà, nous partageons bien sûr l'essentiel des analyses sur les contre-réformes menées par Blanquer et sur la destruction néolibérale du service public d'éducation. En ce qui concerne le dépassement de cette unité d'action, la question est pour l'heure en débat : dans l'Union syndicale Solidaires, nous parlons plutôt de recomposition syndicale que d'unification, ce qui a le mérite de poser la question de manière plus ouverte, et cette thématique est dorénavant abordée régulièrement dans les instances de SUD Éducation.

■ ***Quelles problématiques pensez-vous qu'il faudra résoudre et travailler ensemble pour cela ?***

Il y a bien évidemment des différences importantes entre nos trois organisations, sinon nous serions tou·tes dans la même ! Des différences héritées de notre histoire syndicale, par exemple : à SUD Éducation, l'enjeu était, au moins au départ, de représenter une alternative aux syndicats existants, notamment sur le mode de fonctionnement en interne, qui reflète une exigence importante d'horizontalité, de démocratie, de fédéralisme. De la même manière, la structuration en syndicats départementaux intercatégoriels reflète une volonté d'ancrer le rapport de force à l'échelle des lieux de travail, et non par le biais des métiers. Ces différences semblent finalement plus complexes que nos différences revendicatives, mais elles sont intéressantes et, dans le contexte actuel de difficultés que connaît le syndicalisme, il faut les appréhender avec modestie. Difficile aujourd'hui pour quiconque de pouvoir dire que son organisation, avec ses choix de structuration, est intrinsèquement meilleure que toutes les autres ! Il faut donc discuter, comparer, confronter, échanger, avec camaraderie et esprit d'ouverture : c'est sans doute un enjeu important de la période.

■ ***Quelles étapes sont envisageables pour construire cette unification syndicale ? Et à quel rythme ?***

On peut déjà dire ce qu'il faut éviter : par exemple d'ouvrir d'emblée le débat sur la forme que prendrait un nouvel outil syndical. Ce serait sans doute prendre le débat par le mauvais bout, et cela se heurterait, à juste titre souvent, à l'attachement des un·es et des autres à sa propre organisation et à ses formes propres. Il faut également éviter bien sûr de se limiter aux discussions d'appareil, menées par le haut. À ce stade, la question des pratiques unitaires nous semble une entrée opérante : approfondir le travail commun, questionner ensemble nos analyses, discuter d'initiatives communes fortes, dans la lignée de ce que l'on fait déjà. ●

PHOTO : D. R.

ation syndicale dans l'éducation ?

Nos deux organisations syndicales travaillent très régulièrement ensemble, avec également Sud éducation, notamment pour construire des mobilisations, tout en développant bien souvent une analyse et des revendications communes dans l'éducation. Après votre congrès, comment vous projetez-vous dans le dépassement de cette unité d'action pour envisager les possibilités d'une unification syndicale ?

MICKAËL MARCILLOUX ET ISABELLE VEUILLET :
Dès notre congrès de 2005, nous écrivions qu'il fallait travailler à un processus d'unification. Nous avons poursuivi cette réflexion pour finalement adopter à notre congrès de 2021 un mandat clair.

« Le contexte de crises multiples que nous connaissons doit être un accélérateur pour le camp de la lutte. La CGT Éduc'action, dans la perspective unitaire qui est la nôtre, doit entamer des discussions avec SUD Éducation et la FSU dans l'optique d'une réunification syndicale. »

Crise sociale et climatique, guerre en Ukraine, loi de transformation de la fonction publique, politique éducative réactionnaire, danger de l'extrême droite et de l'ultra libéralisme… Il y a urgence à lancer ce processus et à le faire aboutir au service des personnels, comme des élèves.

La résolution « Quelles réponses aux crises du syndicalisme », que nous venons d'adopter lors de notre congrès extraordinaire, se conclut sur le sujet de l'unification. Même si nous souhaitons naturellement qu'elle puisse se faire dans la CGT, nous tâchons de l'aborder de façon lucide, sans poser de préalable ni nier les difficultés, et aussi au niveau de notre fédération, de l'UFSE et de la confédération.

■ ***Quelles problématiques pensez-vous qu'il faudra résoudre et travailler ensemble pour cela ?***

Sur le revendicatif, nos convergences sont nombreuses, nous en avons eu confirmation lors du congrès de la FSU où vous avez adopté une revendication d'augmentation indiciaire uniforme, comme nous l'avions fait. Mais nous ne devons pas passer sous silence nos divergences, par exemple sur la masterisation ou le PPCR.

PHOTO : D. R.

De ce point de vue, discuter de façon publique et apaisée de nos orientations respectives, permettrait de démontrer que ce qui nous rassemble est beaucoup plus important que ce qui nous sépare, mais aussi d'accentuer nos convergences. Par exemple, nous préparons un colloque avec le Snes et le GRDS sur notre revendication commune de scolarité obligatoire à 18 ans, tout en sachant que nous y présenterons des mandats différents sur notre vision d'un lycée émancipateur.

C'est également le cas de nos stratégies dans les mobilisations communes. Nous savons que le caractère majoritaire d'une organisation a une incidence sur sa stratégie et ses rapports intersyndicaux – notre confédération peut en témoigner – comme le syndicalisme interpro produit d'autres réflexes que le syndicalisme autonome. Là encore, débattons-en.

De même, nos modes d'organisation interne sont différents et nous y sommes attaché·es. Mais tout cela est le fruit d'une histoire commune : l'ancêtre de la CGT Éduc'action, le Syndicat national enseignement technique et professionnel CGT, faisait partie de la FEN CGT au côté du Snes et du SNI…

Enfin, les relations entre nos organisations ne sont pas homogènes sur le territoire, ce dont nous devons tenir compte en ne donnant pas l'impression d'un processus « venu d'en haut ».

■ ***Quelles étapes sont envisageables pour construire cette unification syndicale ? Et à quel rythme ?***

C'est en travaillant à rendre l'unification possible, dès maintenant, que ce calendrier émergera. À notre sens, il faut multiplier les échanges et le travail commun (campagnes, formations syndicales, intersyndicales) à tous les niveaux. Cela peut aussi passer par des listes unitaires locales aux élections professionnelles là où cela est possible. Tout ce qui peut permettre une acculturation de nos organisations fera avancer l'unification. Surtout, il nous semble important de le faire de façon transparente et que les personnels voient que nous travaillons à l'unification dans leur intérêt.

Dans cette optique, au vu du contexte politique et social, l'idée de travailler à une plateforme commune revendicative et sur les moyens d'action du syndicalisme de lutte et de transformation sociale peut être un signal fort.

À la base, nous pouvons mettre en débat l'expérimentation de sections syndicales uniques d'établissement, de circonscriptions dans le 1er degré, regroupant les sections FSU, CGT, SUD là où c'est possible. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR ARNAUD MALAISÉ

Rapprochement du syndicalisme de transformation sociale en actes

Le congrès de la CGT Agri s'est tenu fin mars 2022 : les syndicats de la FSU représentés au ministère de l'Agriculture (Snetap, Snuitam) y ont bien sûr été conviés, mais également la FSU, invitée plus spécifiquement pour un atelier intitulé « Rassemblement et unité syndicale ». L'invitation des cosecrétaires généraux des syndicats de la FSU annonçait qu'« une réflexion est obligatoire quant à nos possibilités de mener des actions de conquêtes contre le système qui se met en place tel un puzzle, à une organisation intersyndicale à construire ensemble, collectivement, des revendications communes légitimes pour regagner du sens dans nos actions, à notre projet de société tournée vers la solidarité et l'émancipation ».

L'UFSE-CGT, en la personne de son secrétaire général, Christophe Delecourt, participait à cet atelier et l'Union syndicale Solidaires était représentée par l'intermédiaire du responsable départemental du Pas-de-Calais de Sud Rural-Territoires. La FSU était représentée par une secrétaire nationale, son secrétaire général étant pris par le congrès d'un syndicat national de la FSU. Ses mandats sur le nouvel outil syndical ont été présentés dans l'atelier, comme les propositions concrètes issues du congrès de Metz. Tout en prenant bien garde de préciser qu'il s'agissait d'une démarche à construire à tous les niveaux, nécessitant le volontarisme fort des équipes, et surtout pas d'une démarche « bureaucratique » entre appareils nationaux car les obstacles à ce rapprochement qui peuvent exister « sur le terrain » ne peuvent être et ne sont pas ignorés.

L'analyse de la situation sociale et politique était totalement partagée entre les trois organisations, ainsi que celle sur la responsabilité du syndicalisme à participer à la construction d'alternatives auxquelles aspirent les salarié·es et à prendre en compte les changements de société que révèlent les mobilisations féministes, environnementales ou celles des Gilets jaunes.

Des actions concrètes

Les discussions de l'atelier ont évoqué le travail commun mené de longue date entre ces organisations syndicales (OS) au ministère de l'Agriculture, avec en particulier des réunions mensuelles de la CGT Agri et de la FSU (Snetap et Snuitam). Les luttes menées en commun, avec également Sud Rural-Territoires, ont contribué à rapprocher ces OS au sein du ministère de l'Agriculture.

La question du dépôt de listes communes aux trois OS à l'occasion des prochaines élections professionnelles, y compris au comité social d'administration ministériel, a été mise au vote du congrès, à l'initiative des cosecrétaires généraux de la CGT Agri. Cela fait écho au mandat donné lors du congrès du Snetap-FSU de novembre dernier de rechercher la possibilité de ce type d'accords unitaires. La proposition était soutenue également par le représentant de Sud Rural.

PHOTO : CGT/AGRI

En effet, aux élections professionnelles de 2018, la CGT et Solidaires, qui sont deux petites organisations au sein du ministère de l'Agriculture, avaient fait des listes communes pour le comité technique ministériel, dont les deux organisations tirent un bilan positif. Pour les commissions consultatives paritaires, en revanche, les listes étaient communes entre FSU et CGT, ainsi que dans certains comités techniques régionaux de l'enseignement agricole public et dans certaines directions départementales interministérielles.

La question de listes communes en 2022 entre les trois OS, à tous les niveaux où ce sera possible, arrivait donc naturellement avec, au-delà d'une adhésion de principe, la nécessité de travailler ensuite les clefs de répartition, compte tenu des poids relatifs très différents des organisations au sein du ministère de l'Agriculture. En effet, la FSU y est forte, grâce au Snetap-FSU, très largement majoritaire dans la partie enseignement agricole, avec ses 3 500 adhérent·es, et environ 450 dans la branche Agriculture du Snuitam-FSU, tandis que la CGT Agri n'en totalise qu'environ 600 sur l'ensemble du ministère et Solidaires environ 150.

Le soutien du congrès

Les interventions dans la salle ont toutes exprimé un soutien sans réserve à cette idée de rapprochement supplémentaire des trois organisations, matérialisé par le dépôt de listes communes aux élections professionnelles prochaines. Une camarade a souligné le caractère précurseur et important de l'intersyndicale femmes dans ce rapprochement.

Les discussions plus libres en sortie d'atelier autour de l'apéritif ont néanmoins mis à jour des réserves réelles de certain·es congressistes sur la faisabilité concrète de ce rapprochement au niveau local, en raison de problèmes liés à des militant·es aux comportements individuels ou pratiques syndicales contestables ici ou là...

La semaine de congrès de la CGT Agri s'est achevée sur les votes, après la tenue de tous les débats, en vertu des règles en vigueur au sein de l'organisation. Le congrès a approuvé à 73 % le principe de listes communes aux prochaines élections professionnelles.

Les réunions ont commencé au niveau des directions des syndicats, pour travailler sur les clefs de répartition, ce qui n'est pas la partie la moins ardue du travail… Si le processus de listes communes va jusqu'au bout, cela aura vraisemblablement des répercussions bien au-delà du seul ministère de l'Agriculture ! ●

CLAIRE BORNAIS, JEAN-MARIE LE BOITEUX, CHRISTIAN TAILLANDIER

PHOTO: MARIANO VIMOS – REUTERS

Gustavo Petro et Francia Márques.

Élection présidentielle en Colombie

La perspective de la victoire du candidat de la coalition de la gauche Pacte historique réveille les manœuvres de la droite et l'extrême droite dans le deuxième pays d'Amérique latine le plus inégalitaire, après Haïti.

Le candidat de la coalition du Pacte historique, Gustavo Petro, est crédité de 43,4 % d'intention de votes, loin devant le candidat de la droite avec 23 % (source : Invamer, 29/04/22).

Cette alliance historique anime l'espoir des secteurs progressistes et populaires en Colombie et réveille la riposte de la droite et l'extrême droite, en défense du grand capital, de la concentration des terres et des revenus du trafic de drogue. Depuis plusieurs jours, des menaces de mort et des représailles contre les maires des grandes villes affichant leur soutien au candidat s'ajoutent à la menace de fraude électorale qui est coutumière dans ce pays. Tout cela fait craindre une escalade de violence dans le cadre d'une campagne qui se radicalise dans sa dernière ligne droite.

Le Pacte historique, c'est d'abord le pari réussi de convergence entre les partis de gauche, le mouvement social et les organisations afros et indiennes.

C'est aussi, et surtout, la construction démocratique d'un programme de synthèse, produit par plus de 600 groupes de travail, réunis malgré le contexte de pandémie, dans plusieurs régions du pays, depuis 2021.

Dans le cadre des élections législatives d'abord, en 2021, un accord politique entre les principaux partis de gauche (Pôle démocratique alternatif, l'Union patriotique – émanation du premier accord de paix avec les FARC dans les années 1980 – le Parti socialiste des travailleurs et le Parti communiste, ainsi qu'une partie social-démocrate du Parti libéral) a permis de présenter des listes communes. Le mouvement syndical (Centrale unitaire des travailleurs, Fecode – syndicat majoritaire des enseignant·es – et l'Union syndicale ouvrière, du secteur pétrolier) et les secteurs en lutte pour la paix, des organisations paysannes, urbaines, indiennes et afros ont été associé·es à la coalition pour présenter des candidat·es.

Les scores significatifs réalisés permettent au Pacte historique de s'imposer comme une force décisive au sein du Congrès colombien.

Nouveau cap et menaces pour la gauche réunie

Le binôme de candidat·es présidentiel·les a été désigné au travers d'une consultation interne réalisée avec quatre « pré-candidat·es » issu·es des partis, le 13 mars 2022. Gustavo Petro l'a remportée avec trois millions de votes. Francia Marques, avec ses presque 800 000 voix et un soutien populaire déterminant, est arrivée à cette deuxième place et a été désignée comme candidate à la vice-présidence.

Les attentes sont énormes dans ce pays de 51 millions d'habitant·es, où 15 % des propriétaires détiennent encore 80 % des terres (cause historique principale de la guerre civile qui avait débuté en 1964), pays accablé par le néolibéralisme et la mainmise des multinationales sur les ressources stratégiques et sous le coup de groupes paramilitaires actifs, malgré la signature des accords de paix en 2016.

L'arrière-cour de l'impérialisme nord-américain, où les intérêts des classes dominantes sont liés au juteux business du trafic de drogue, de la contre-réforme agraire et du grand capital, est en passe de virer à gauche.

Le candidat d'origine social-démocrate a décidé de sortir du néolibéralisme, de démocratiser la propriété de la terre, et de purger les mafias qui gangrènent l'État.

Les menaces d'assassinat contre lui de la part de groupes paramilitaires sont sérieuses, en plus des blocus armés qu'ils mettent en place pour paralyser des régions du pays.

À cela s'ajoutent depuis quelques jours, les décisions de la Procureure de la République (qui s'appuie sur le nouveau Code disciplinaire voté au Parlement il y a quelques mois) de suspendre des maires qui soutiennent Petro, dont celui de Medellin, dans l'optique de saper les appuis politiques de terrain au candidat. Certains secteurs de la gauche parlent de « coup d'État ».

En tout état de cause, tout type de sabotage est à craindre, que ce soit par la voie légale ou par le recours à la violence et la répression, si coutumière face au mouvement social : la bête réactionnaire ne cédera pas sa place sans résistance.

Il est nécessaire d'apporter tout notre soutien et solidarité, aux candidat·es et militant·es du Pacte historique et de condamner les plans monstrueux de destitutions, de fraudes voire d'assassinats, que la droite et l'extrême droite colombiennes dressent contre l'élan progressiste et démocratique dans ce pays. ●

MAGALIE TRARIEUX, LE 16/05/22.

LES GRANDES LIGNES DU PROGRAMME DE LA COALITION DU « PACTE HISTORIQUE » :

Abandon du modèle économique néolibéral vers un modèle « démocratique » (où les nationalisations de secteurs stratégiques ne sont malheureusement pas à l'ordre du jour), où l'État joue un rôle essentiel dans l'orientation économique ; redistribution de l'argent public pour des services publics de qualité pour toutes et tous, accessibles partout ; priorité à la petite et moyenne entreprise. Imposition des capitaux des grandes entreprises, jusqu'alors pas ou peu taxées

Mise en œuvre du volet « réforme agraire » des accords de paix : taxation des grands propriétaires terriens, qui seront contraints de développer la production agricole et démocratiser l'accès à la terre, pour construire une paix définitive, et faire de la Colombie une puissance agricole.

Attirer les investissements d'entreprises étrangères, en redéfinissant les contrats pour assurer la transition énergétique avec la sortie du modèle extractiviste.

La question des luttes féministes est au cœur du programme dans un pays de forte culture machiste, notamment contre les discriminations de genre et l'homophobie.

Source : interview de José Gabriel FONSECA PARRA, avocat, analyste politique et militant du Pacte historique.

Cellule de veille FSU : contre les violences sexistes et sexuelles

Le mouvement de libération de la parole des femmes se poursuit dans toutes les sphères de la société. Le milieu militant (associatif, syndical, politique) n'y échappe pas, comme en témoignent les récentes affaires relayées dans les médias et sur les réseaux sociaux. L'*omerta* qui régnait jusqu'à présent autour de ces questions est en train d'être levée. La décision récente de la Cour de cassation qui consacre le droit à la parole des femmes va également dans le bon sens.

Pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en leur sein, plusieurs organisations ont d'ores et déjà mis en place des cellules de veille. Lors de son congrès de Clermont-Ferrand en 2019, la FSU s'est dotée d'un mandat d'installation d'une telle cellule. Composée de militant·es des différents syndicats nationaux de la FSU, formé·es par Egae, elle est désormais mise en place. Au-delà de cette première étape, la formation des militant·es autour de ces questions est un enjeu essentiel.

Nous avons interviewé l'une des membres de la cellule de veille de la FSU, Valérie Sipahimalani.

PHOTO : HUMANITÉ

Qu'est-ce qui a prévalu à la mise en place d'une cellule contre les violences sexistes et sexuelles (VSS) interne à la FSU ?

Dans le contexte des différents mouvements #*metoo*, les organisations politiques et syndicales ont commencé à mettre en place des dispositifs internes pour l'accueil de la parole des femmes, ainsi que le traitement des situations. Partant du principe que nos milieux syndicaux n'ont malheureusement pas de raison d'être épargnés par le sexisme et les agressions sexuelles, le Snes-FSU a mis en place une cellule de veille en 2019. La FSU s'est mandatée pour une telle structure au Congrès de Clermont en 2019. Celle-ci a été lancée en mars 2022. Ses 12 membres, femmes et hommes, ont été formé·es pour ce faire, et sont tenu·es à la confidentialité.

Quels seront les objectifs et/ou missions de cette cellule ?

Le premier objectif est d'accompagner et de protéger toute victime, dans le respect de sa temporalité. La cellule dispose pour cela d'un protocole clair. Il prévoit notamment la préconisation de mesures à l'égard de la personne mise en cause, mesures qui seront à décider par la fédération, le syndicat national (SN) ou la tendance suite au travail de la cellule.

Le deuxième objectif est l'envoi d'un signal : les militant·es doivent pouvoir exercer leurs engagements syndicaux dans un milieu exempt de toute violence sexiste ou sexuelle. La FSU ne tolérera aucun agissement de cet ordre. Cela participe de la prévention des VSS.

La cellule peut enfin aider dans leurs démarches des SN, sections départementales ou tendances qui feraient appel à elle.

Comment va-t-elle fonctionner concrètement ?

Toute personne ayant constaté ou subi une violence sexiste ou sexuelle de la part d'un·e militant·e de la FSU est fondée à saisir la cellule de veille : vss-contact@fsu.fr

Des membres de la cellule recevront la victime, établiront avec elle une recension écrite des faits. Ce dossier servira de base à la qualification des faits (harcèlement sexiste, agression sexuelle…) et à l'établissement de préconisations concernant la situation, mesures de réparation et de protection. Ces démarches internes sont indépendantes d'éventuelles démarches en justice.

Nous avons constaté, lors de la présentation de la cellule dans les instances de la FSU, des craintes quant au non-respect de la présomption d'innocence de la personne mise en cause. Rappelons que nous demandons à nos employeurs des mesures conservatoires quand nous intervenons à titre syndical dans ce type de situation. Nous ne pouvons être en deçà en interne. Par ailleurs, l'établissement du dossier conduit à une présomption de sincérité de la victime, laquelle doit aussi être respectée. L'expérience des autres cellules de veille montre l'importance de la discrétion. Les « affaires » médiatisées le sont souvent du fait de l'absence de réponse des organisations à l'alerte des victimes, ou bien suite à une réaction patriarcale publique de la personne mise en cause et de son entourage, clamant généralement une instrumentalisation politique. Une situation de VSS est souvent complexe et sensible, d'où l'importance de la formation en amont des membres de la cellule de veille, et le partage d'expérience entre cellules de différentes organisations progressistes tel qu'il se poursuit depuis plus d'un an à l'initiative de la CGT. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR VALÉRIE SOUMAILLE

La construction de la grève féministe en Loire-Atlantique

Après la journée du 8 mars dernier[1], cet article propose une brève analyse de la manière dont la grève féministe a été construite au sein de l'intersyndicale femmes de Loire-Atlantique (44), des obstacles à la réussite franche de cette grève et des leviers à activer pour l'étendre à l'avenir.

En Loire-Atlantique, l'intersyndicale (CGT, FSU, Solidaires) a appelé à la grève. Mais cet appel a manqué de relais et d'efficacité : la grève féministe a été modestement suivie.

Le relais tardif de l'appel ne suffit pas à expliquer la difficulté à mobiliser. Depuis de nombreuses années, il existe à Nantes un collectif 25 novembre qui unit plusieurs associations féministes nantaises à l'intersyndicale et qui parvient à organiser des manifestations unitaires chaque 25 novembre pour la lutte contre les violences faites aux femmes. Pour le 8 mars, chaque association féministe a l'habitude d'avoir sa propre actualité. Les initiatives du 8 mars sont toujours intersyndicales et consistent en des rassemblements avec manifestation le midi ou en fin de journée. En 2019, une déambulation initiée par Solidaires, notamment par SUD PTT, rejointe par la CGT et par la FSU, a porté des revendications sur la justice, la santé et la retraite des femmes grâce à un nombre de grévistes significatif. Cette année, Solidaires et la CGT ont dit dès le mois de janvier leur difficulté à mobiliser dans les entreprises, en insistant sur le contexte particulier lié à la crise Covid : le développement exponentiel du télétravail a mis à mal les sections syndicales et leur capacité d'intervention et l'éclatement des collectifs de travail pèse sur la capacité de mobilisation. Néanmoins, les organisations syndicales ont informé et préparé le 8 mars en envoyant du matériel par mail

à leurs syndiqué·es (tract, *newsletter* sur l'égalité salariale, le sexisme en entreprise), mais elles ne se sont rencontrées que tardivement pour décider des modalités d'action. L'appel à la grève n'a pas été incarné sur les lieux de travail. L'émiettement du mouvement féministe à Nantes n'a pas non plus aidé à la mobilisation des salarié·es. Une manifestation avait été appelée par d'autres mouvements féministes à 18h (surtout des jeunes) et l'intersyndicale a fait le choix de ne pas organiser de manifestation concurrente et de ne pas rejoindre une manifestation dont elle ne partageait pas tous les positionnements.

Dans quelques grandes entreprises, des temps ont été consacrés au 8 mars avec, par exemple, un débrayage suivi de deux heures d'information syndicale et de la diffusion du film *Debout les Femmes* chez les territoriaux de Rezé, à l'initiative de la section CGT ; la section Finances publiques et RTE Carquefou ont appelé à la grève ; des actions ont été menées à Airbus Nantes. Si le rassemblement de 15h40, animé par les chorégraphies des *Rosies*, a été dynamique, il a été décevant de n'y voir qu'une petite centaine de personnes, essentiellement des militant·es syndicaux·ales.

© PHOTO PRESSE OCÉAN-YONA BARON

La CGT, Solidaires 44 et la FSU se sont rassemblées ce 8 mars place royale à Nantes pour la journée internationale des droits des femmes.

Objectif 8 mars 2023

L'intersyndicale de Loire-Atlantique a déjà lancé la préparation du 8 mars 2023 et s'est adressée d'abord aux associations féministes pour construire ensemble la grève féministe. Nombre de militant·es de ces associations sont des salarié·es et des syndiqué·es, c'est pourquoi il est nécessaire d'unir les forces féministes pour réussir la grève. Il apparaît aussi important de monter en puissance en mobilisant les syndiqué·es dès le mois de septembre. Dans l'Éducation nationale, l'organisation d'heures (réunions dans le premier degré) d'information syndicale est un levier à utiliser dès le début d'année. La FSU 44 envisage l'organisation d'un stage sur l'éducation à l'égalité. La CGT souhaite une plus grande coordination des actions au sein de l'union départementale pour éviter que chacun·e s'organise dans son entreprise sans communiquer. Solidaires souhaite aussi fortement s'engager à faire de la grève féministe une réalité en mobilisant ses adhérent·es en amont sur les lieux de travail.

L'intersyndicale insiste sur le fait que nos organisations ne devront pas multiplier les appels interprofessionnels à la grève dans la même période, comme cela a pu être le cas cette année (grève interpro du 17 mars), pour éviter que le 8 mars ne soit relégué au rang de date secondaire dans l'agenda syndical. Elle organisera, dès octobre 2022 un stage sur les discriminations contre les femmes au travail, puis plusieurs actions, comme des conférences-débats sur les questions d'égalité professionnelle ou sur les retraites des femmes.

À chaque fois, ce sera l'occasion de poser les jalons de la préparation intersyndicale du 8 mars 2023 en vue d'une mobilisation et d'une grève féministe d'ampleur. ●

AMÉLIE DE SCHEPPER

1) Voir aussi l'article « 8 mars, une déferlante de colères » dans la revue n° 94.

Comment fait-on pour changer le monde ?

Changer le monde est assurément une entreprise audacieuse. Le triste spectacle de la campagne de l'élection présidentielle en France et ses résultats ne peuvent que nous incliner à croire que c'est une ambition vouée à l'échec.
Et pourtant le monde change. L'histoire nous enseigne que les situations les plus désespérantes finissent toujours par évoluer. Parfois, elles se font sous les coups de boutoir de grands mouvements sociaux, mettant fin brutalement à des oppressions et des injustices qui peuvent avoir duré des décennies.

Qui pouvait croire en 1930 que l'impérieuse domination britannique serait ébranlée en Inde même, c'est-à-dire dans sa partie la plus jalousement considérée par les dirigeant·es de l'empire, par un mouvement de quelques va-nu-pieds décidés à marcher sur une lointaine mine de sel pour en finir avec les diktats injustes de la puissance coloniale ? On sait ce qu'il en a été, et cette « marche du sel » initiée par Gandhi et quelques-uns de ses partisans s'est transformée en un immense mouvement populaire avec lequel l'administration britannique a dû négocier et qui a marqué l'impulsion qui a abouti à l'indépendance du pays.

Impressionnantes mobilisations populaires

La manifestation indienne fait partie des treize événements des XX^e^ et XXI^e^ siècles évoqués dans cet album. Il rappelle fort opportunément aux jeunes et moins jeunes de nos élèves que le monde a pu connaître de puissantes transformations grâce à d'impressionnantes mobilisations populaires qui ont ponctué son histoire.

Certains de ces mouvements sont bien connus et ont fait l'objet de nombreuses publications à destination de la jeunesse comme le boycott des bus de Montgomery dans l'Alabama lancée après l'arrestation de Rosa Parks pour ne pas avoir respecté la ségrégation dans un bus de la ville. Mais d'autres sont étonnamment tombés dans l'oubli et sont utilement présentés dans cet album décidément très précieux. Que l'on songe à ces femmes libériennes qui sont allées faire pression sur d'énièmes négociations entre les chefs de faction qui déchiraient le pays depuis de très nombreuses années et qui ont réussi contre toute attente à imposer enfin la paix. Ou encore la marche de peuples autochtones qui, en 1990, contraint le gouvernement de Bolivie à reconnaître certains droits sur leurs terres.

L'histoire n'est jamais terminée

Le choix de l'autrice Rebbeca June d'avoir inclus dans la liste les manifestations de protestation qui ont chassé le sanguinaire dictateur Marcos des Philippines en 1986 sonne certes un peu douloureusement à l'heure où ce pays est menacé du retour du clan Marcos au pouvoir. Il offre l'occasion de rappeler que rien n'est jamais acquis et que la vigilance reste toujours nécessaire.

Chaque événement est traité en deux doubles pages richement illustrées par Ximo Abadia. Les couleurs vives, le traitement graphique chaleureux autant que dynamique font de cet album qui nous vient d'Espagne un très bel objet et un beau support pédagogique.

Le livre n'oublie pas une actualité loin de s'être achevée en évoquant l'action de nombreux jeunes dans le monde pour lutter contre le dérèglement climatique à l'exemple de la Suédoise Greta Thunberg ou encore le mouvement *Black Lives Matter* aux États-Unis, manière de montrer que l'histoire n'est jamais terminée et que les mouvements sociaux continuent d'irriguer la transformation incessante du monde. ●

STÉPHANE MOULAIN

➢ **Rebecca June, Ximo Abadia,**
***Tous ensemble on fait changer le monde*, Rue du Monde, 19,50 €.**

Sensibilité franco-algérienne

Ni essai, ni récit, ni pamphlet, ni autobiographie, le livre de Nedjma Kacimi est un petit peu de tout ça à la fois, mâtiné, qui plus est, d'une touche de poésie. L'autrice, née en Algérie d'un couple mixte, comme on dit bizarrement, y parle de son histoire postcoloniale.
Son livre est avant tout une dénonciation du racisme, des violences policières ainsi que de la myopie dont, s'agissant de l'Algérie, ont parfois fait preuve la littérature et l'histoire…
Il y est beaucoup question de livres qui l'ont accompagnée dans son cheminement : Albert Camus, Laurent Mauvignier, Alice Zéniter sont évoqué·es dans des exercices d'admiration et/ou de critique comme autant de jalons d'un parcours intellectuel et citoyen qui se lit comme un cri libérateur et salutaire. ●

STÉPHANE MOULAIN

➢ **Nedjma Kacimi, *Sensible*, Cambourakis.**

Un auteur à découvrir

W.R. Burnett est toujours à redécouvrir comme auteur de polars, de ces romans noirs qui racontent la pègre de Chicago mais surtout de ces figures d'hommes perdus entre des mondes qu'ils ne comprennent pas, poursuivis par un sens de l'honneur désuet. Une partie de son œuvre a été oubliée. Il fut aussi scénariste et auteur de Westerns, forme de romans spécifiquement américaine, connue surtout par le cinéma.

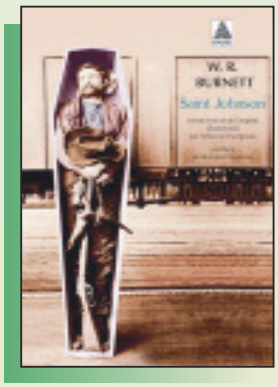

La réédition de *Saint Johnson*, écrit en 1930, vient à point pour souligner le talent de Burnett dans cette catégorie. La base de son récit, comme il l'indique dans une note, est la légende du « Règlement de comptes à OK Corral » opposant, à Tombstone (Arizona), deux clans celui des Earp – Wyatt, une figure de l'Ouest, marshall, dans le livre Wayt Johnson – et celui des Clanton.

Le premier chapitre est remarquable. Pas de description du contexte. Une entrée directe dans le monde de ces années d'après-guerre de Sécession. Les fortunes et les morts fleurissent, les soûleries brossent le paysage des rues de la ville, prospecteurs et cow-boys se partagent les rôles de figurants et Johnson se retrouve seul sur son cheval dialoguant avec les étoiles, personnage traditionnel asocial cher à Burnett même s'il semble du côté de la loi. Propriétaire d'un tripot, il n'est pas dépendant de son salaire contrairement au shérif élu par les habitants et corrompu. La route continue, encore et encore, une autre ville, une autre histoire… Figure de la loi et de l'ordre, Johnson est condamné à l'errance… Le prisme de Burnett est celui de l'individu dans un monde qu'il ne comprend pas, sans référence à la lutte des classes.

La postface de Tavernier rappelle un film oublié : *Law and Order* de Edward L. Cahn qui a été tiré du roman et qui propose un langage cinématographique spécifique. Il note, peut-être pour expliquer les changements de nom voulus par Burnett ou son éditeur pour éviter les procès, que Wyatt Earp est mort en 1929.

NICOLAS BÉNIÈS

➢ ***W.R. Burnett, Saint Johnson*, traduit par Fabienne Duvigneau, Babel/Actes Sud, 2015, 21 €.**

Coup d'État manipulé ?

La menace 732 se veut « thriller politique » comme indiqué sur la page de couverture. L'association des deux termes ne parle pas. Un thriller est, en règle générale, détaché du contexte. Il faudrait plutôt parler de manipulation politique, de plans de renversement de la décision des urnes. Une présidente de gauche radicale est élue au deuxième tour après un affrontement avec l'extrême droite – pour l'instant une fiction – avec une courte majorité, dans des conditions que l'auteur ne décrit pas. Frédéric Potier, ancien préfet de son état, part de l'actualité : les textes des militaires à la retraite ou en active publiés par *Valeurs Actuelles* récemment. Il les adapte à cette nouvelle donne politique et la découverte des réseaux d'extrême droite mis à jour par les services de renseignements. Il montre ainsi que la menace principale contre la démocratie ne vient pas d'une extrême gauche fantasmée mais bien d'une extrême droite réelle. Extrême droite qui, pour l'auteur, est responsable du saccage de l'Arc de triomphe. Se noue ensuite la première intrigue.

« Martel 732 » est le nom de code du regroupement des factieux – issu de la date vraisemblablement fausse de l'arrêt par Charles Martel des Arabes à Poitiers – qui se met en place avec la complicité de la présidente du Sénat. L'objectif est de réaliser un coup d'État conservant les apparences de la légalité. Une partie de l'état-major s'engage dans cette action. L'enquête est menée par la capitaine de la direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), Nina Meriem, qui s'abreuve des cours d'une professeure de Sciences Po sur les coups d'État, ici résumés à la louche et réduits à une simple technique sans référence au contexte géopolitique.

La deuxième partie propose un renversement des perspectives un peu trop optimiste, sans éléments de contestation et sans intervention populaire. Il ne tient pas compte particulièrement des forces puissantes de l'extrême droite, surtout si le sort de l'élection s'est joué à 50 000 voix… Une deuxième partie qui ressemble un peu trop à un jeu de rôle, à une mise en scène un peu trop planifiée et sans grain de sable. Dommage.

Frédéric Potier sait décrire les lieux de pouvoir mais ses personnages manquent de profondeur psychologique, même s'il connaît la barbarie des forces de sécurité. Passé le premier chapitre déjà lu dans la presse, l'intrigue intéresse. Forcément.

NICOLAS BÉNIÈS

➢ **Frédéric Potier, *La menace 732*, L'Aube/Noire, 2022, 19,90 €.**

TROIS BLOCS ET UNE PERSPECTIVE

Début mars, le candidat de gauche, le mieux placé dans les sondages, était crédité de 10 % des intentions de vote. Le 10 avril, il obtenait 22 % des voix et échouait à 420 000 voix pour le second tour, derrière Marine Le Pen. Comment expliquer cette importante progression électorale ?

L'entrée en campagne d'Emmanuel Macron s'est faite très tardivement, en pleine guerre en Ukraine. Profitant le plus possible de son rôle de président au-dessus de la mêlée protégeant la nation, il est monté très haut dans les sondages et a tenté de faire oublier son bilan catastrophique sur le terrain social et environnemental en évitant les débats avec les autres candidat·es.

Pronostiquant une gauche absente au second tour, il a choisi de mettre le cap plus à droite encore en pillant notamment le programme de Pécresse : retraite à 65 ans, contreparties au bénéfice du revenu de solidarité active, autonomie des universités accentuée, collège à plusieurs vitesses, relance du nucléaire…

Dans le même temps, le bord à bord des deux candidat·es d'extrême droite se fissurait au bénéfice de Marine Le Pen qui profitait des positions les plus outrancières d'Éric Zemmour, comme de son absence sur les questions sociales. Elle allait labourer la question du pouvoir d'achat dans l'électorat populaire d'extrême droite. S'est profilé un *remake* du second tour de 2017 dans des conditions pires : un Macron ouvertement libéral, avec un bilan de casse sociale, environnementale et démocratique, face à une Le Pen bénéficiant d'un gros réservoir de voix à l'extrême droite et très haute dans les sondages de second tour, accréditant, non plus un « accident électoral» mais la possibilité très réelle d'un scénario catastrophe.

Clarification à gauche

Sur ce terreau nauséabond, la clarification s'est définitivement faite à gauche dans l'électorat populaire et la campagne de Jean-Luc Mélenchon a pris son envol à partir de la mi-mars, distançant les autres candidatures de gauche. Ancrée sur un programme de gauche et de rupture, elle a convaincu qu'un autre choix était possible. La mobilisation pour le vote Mélenchon a atteint des sommets dans les quartiers populaires, notamment comme réponse au danger d'extrême droite.

On peut estimer que les 22 % réalisés par Mélenchon sont le produit d'une adhésion de l'électorat de gauche à ses propositions rompant clairement avec le social libéralisme et d'une mobilisation d'un électorat très populaire porté vers l'abstention, qui a considéré que c'était le vote de barrage contre l'islamophobie de Marine Le Pen et consorts. Les taux de participation et de vote Mélenchon ont été impressionnants dans toutes les communes populaires. Cela a constitué une forme de fierté d'avoir été, contre tous les pronostics, au rendez-vous et de revenir dans le match électoral face à la droite et l'extrême droite.

Quel choix au second tour ?

L'échec de l'accès au second tour, de si peu, a provoqué des questions et du mécontentement sur le maintien de Roussel pour le PCF.

L'issue de ce premier tour a aussi installé un dilemme complexe pour le second tour. Il n'était pas question de mettre à égalité les deux candidat·es. Le « pas une voix » pour Le Pen, au fond programmatique inchangé malgré des tentatives de relooking, a donc été le point de départ nécessaire du débat à gauche face à un président libéral et antisocial au bilan catastrophique sur tous les terrains (sauf pour les riches…) et qui annonce qu'il poursuivra la même politique. Ce premier positionnement, notamment de plusieurs organisations syndicales dont la FSU, permettait aussi de s'adresser à une fraction, limitée, de l'électorat de gauche tentée par un vote « Le Pen anti-Macron ». L'entrée en campagne tardive et arrogante de Macron entre les deux tours, et les thèmes de son programme renforçaient ce malaise.

Quel choix faire alors que le risque d'accession de Le Pen au pouvoir devenait alarmant ? Les premiers sondages d'après premier tour la donnaient à 47/48 % et chacun·e anticipait les conséquences possibles de son élection. À l'inverse, l'idée de « faire barrage » avec le bulletin Macron portait le risque de cautionner le bilan du président sortant et la poursuite de sa politique, même si le principal danger était écarté.

Oui, il fallait que Le Pen obtienne le moins de suffrages possible. Certain·es ont choisi de ne pas « prendre de risque », d'autres se sont abstenu·es. Le résultat a été moins serré que prévu, malgré la forte progression de Le Pen entre les deux tours, en voix et en pourcentage (à 43 %) par rapport à 2017.

Au sortir de cette séquence électorale, le paysage politique est fragmenté en trois blocs équivalents : un bloc bourgeois, un bloc d'extrême droite avec des passerelles entre les deux, et un bloc populaire qui, à la différence de 2012, a assis son existence autour de la rupture avec l'ordre libéral. C'est de bon augure pour le mouvement social qui peut y puiser la confiance nécessaire pour mener les luttes futures.

La séquence à venir des législatives va montrer si les rapports de force issus de la présidentielle sont confirmés ou pas. L'accord de presque toutes les forces de gauche autour d'un programme inspiré par celui de Jean-Luc Mélenchon, rendu possible par son score, est, de ce point de vue, une bonne nouvelle. ●

LAURENT ZAPPI

PHOTOS : D. R.